



PALESTINE
Les Occidentaux lèvent leur
blocus sur le gouvernement
Page A 5



SANTÉ
CHUM et CUSM: la course
au PPP est ouverte
Page A 4

www.ledevoir.com

LE DEVOIR

VOL. XCVIII N° 136

LE MARDI 19 JUIN 2007

88c + TAXES = 1\$



La voiture numéro 29 arborait les couleurs du Parti conservateur lors de la course NASCAR présentée dimanche à Bowmanville, en Ontario.

Le Parti conservateur s'affiche en NASCAR

La voiture du PC courra à Trois-Rivières, mais pas à Montréal

ALEC CASTONGUAY

Ottawa — Jamais à court d'argent et d'idées pour déployer son charme auprès des électeurs, le Parti conservateur poursuit son offensive de marketing en s'associant... à une écurie de la série NASCAR au Canada! Les spectateurs de la course automobile de Trois-Rivières qui aura lieu du 17 au 19 août prochain pourront donc voir le «C» bleu du Parti conservateur bien en évidence sur la voiture numéro 29. Une ini-

tiative hors de l'ordinaire qualifiée de «ridicule» par les libéraux.

La formation de Stephen Harper n'a toutefois pas retenu la course de Montréal, qui aura lieu les 3 et 4 août prochain sur le circuit Gilles Villeneuve, pour faire la promotion de la marque conservatrice, car cette course mettra à l'œuvre des pilotes de la série BUSCH NASCAR qui courent sur le circuit américain, alors que le Parti conservateur s'associe à la division canadienne de la série NASCAR (NASCAR Canadian Tire Serie).

Mais si le NASCAR est une bonne vitrine politique, pourquoi ne pas s'associer également à la course de Montréal, peu importe la façon? «On a simplement choisi quelques courses et pas celle de Montréal. Il n'y a pas de raison particulière», a expliqué au Devoir Ryan Sparrow, porte-parole du Parti conservateur.

Le prix de la commandite pourrait être à l'origine de cette décision, puisque la course de Montréal sera vue par plusieurs dizaines de milliers de personnes de

plus que celle de Trois-Rivières. Toutefois, des sources ont souligné au Devoir que le PC espérait faire des gains électoraux en Mauricie lors du prochain scrutin fédéral et que le terrain déjà labouré par l'ADQ était fertile à Trois-Rivières. En revanche, Montréal s'annonce comme une lourde tâche pour les troupes de Stephen Harper.

La voiture numéro 29 de l'équipe Whitlock Motor Sports arborait

VOIR PAGE A 8: NASCAR

Drogue au volant: l'opposition freine Harper

Bloc, PLC et NPD se liguent pour réduire la portée du projet de loi C-32

HÉLÈNE BUZZETTI

Ottawa — Les trois partis d'opposition à Ottawa empêcheront aujourd'hui le gouvernement conservateur de trop serrer la vis aux conducteurs ayant le malheur de rouler alors que des drogues illicites se trouvent à bord de leur véhicule. Le Devoir a en effet appris que le Bloc québécois, le Parti libéral et le NPD se liguent pour amender de manière substantielle un autre projet de loi en matière de justice cher au gouvernement de Stephen Harper.

Le projet de loi C-32 vise à criminaliser la conduite avec les facultés affaiblies par la drogue en instaurant une procédure uniformisée de détection à l'usage des policiers. Le deuxième article de la loi pose toutefois problème aux yeux de plusieurs élus et observateurs. Il déclare qu'un individu commet une infraction s'il conduit un véhicule ou en a la garde ou le contrôle «tandis qu'il a sciemment et sans excuse légitime en sa pos-

sion sur lui ou en quelque partie du véhicule» de la drogue illicite.

En pratique, cela signifie qu'un conducteur pourrait écopier d'une peine maximale de cinq ans de prison ou perdre son permis de conduire parce que se trouvent dans son véhicule, par exemple, quelques grammes de marijuana, même si ceux-ci appartiennent à l'un de ses passagers. Le but du projet de loi, explique-t-on, est de «responsabiliser» le chauffeur, de la même manière qu'il est déjà responsable de toute bouteille d'alcool ouverte qui se trouverait dans sa voiture. On veut éviter qu'une fois la voiture interceptée par les policiers, les passagers abandonnent leur sachet de drogue sur le tableau de bord en prétendant ne pas savoir ce qu'il fait là...

En comité parlementaire le mois dernier, le député bloquiste Réal Ménard s'était inquiété de ce qui lui arriverait si, en allant en

VOIR PAGE A 8: DROGUE

ACTUALITÉS

Pauline Marois dépose son bulletin de candidature

«Il faut mettre de côté la discussion sur un référendum pour parler du pays»

■ À lire en page A 3

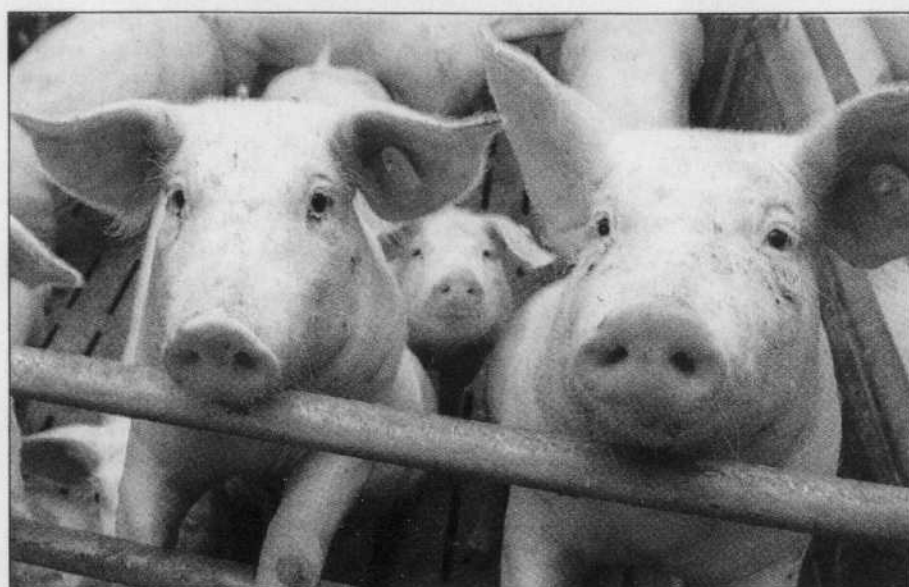


JACQUES NADEAU LE DEVOIR

INDEX

7
8313 000651
8

Announces.....	B 4
Avis publics.....	B 5
Décès.....	B 4
Météo.....	B 6
Monde.....	A 5
Mots croisés.....	B 6
Sudoku.....	B 5



MATTHIAS SCHRADER AGENCE FRANCE-PRESSE

Des porcs entassés dans un enclos dans une ferme d'Allemagne. Les processus de standardisation et d'uniformisation des élevages ont fortement réduit l'éventail génétique des races animales domestiques.

Une race domestique disparaît tous les mois

La FAO sonne l'alarme devant une menace mondiale à la diversité des animaux de ferme

FABIEN DEGLISE

Sous la pression de l'industrialisation et de l'uniformisation des produits alimentaires, une race de poulet, de bœuf, de cochon ou même de lapin est désormais rayée de la surface du globe tous les mois.

Cette tendance inquiète fortement l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) qui voit dans ces disparitions «la plus grande menace mondiale à la diversité des animaux de ferme» qui, du même coup, pourraient moins facilement faire face à des catastrophes naturelles, au réchauffement de la planète et à l'émergence de nouvelles maladies, indique

un rapport de l'organisation internationale rendu public la semaine dernière.

Avec en main le tout premier portrait génétique des animaux d'élevage dans le monde, la FAO sonne en effet l'alarme: en voulant produire toujours plus et à moindre coût, l'agriculture intensive est en train de courir à sa perte. Comment? En se concentrant sur un nombre trop restreint de races animales, comme la Holstein dans le secteur laitier, le cochon Duroc dans le secteur porcin ou les poulets Rhode Island Red et Leghorn, avec à la clef «un risque d'extinction de plusieurs autres espèces» indigènes et

VOIR PAGE A 8: RACE

Conférence de Montréal

Une économie mondiale de plus en plus changeante et incertaine

La vigilance s'impose, avertissent les grands banquiers

ÉRIC DESROSIER

La mondialisation demeurera et s'accélérera même, rendant notre monde de plus en plus changeant et incertain. Ce n'est pas le moment de se montrer «complaisant» en matière de saine gestion économique, avertissent les grands banquiers de la planète.

Bien avant l'émergence économique de la Chine et de l'Inde, ou même la conclusion de traités de libéralisation du commerce, ce sont les progrès scientifiques et technologiques qui sont à la source du phénomène de mondialisation, a expliqué hier Jean-Claude Trichet, président de la Banque centrale européenne, lors d'un discours présenté dans le cadre de la Conférence de Montréal. Il ne pourrait pas y avoir de transmission instantanée et à très bas coût des informations sans les ordinateurs, Internet et les autres nouvelles technologies de communi-

cation. L'expansion extrêmement rapide du commerce international ne serait pas possible non plus sans les derniers progrès dans le transport maritime et aérien.

Or, «rien n'indique que les progrès scientifiques et technologiques aient tendance à se ralentir, a-t-il noté. Au contraire.»

«Le danger n'est pas imminent, mais s'il se matérialise, ses conséquences seront très sérieuses»

Comme ces changements continueront de renforcer tous les autres bouleversements économiques en cours, «tout ce conjugué pour rendre moins fiables les prévisions fondées sur les régularités observées dans le passé, a souligné le banquier européen. L'incertitude a, par voie de conséquence, tendance à augmenter et des risques économiques et financiers à faibles ou très faibles probabilités mais à fort potentiel déstabilisateur apparaissent

VOIR PAGE A 8: ÉCONOMIE

■ Voir autres textes en pages B 1 et B 3

LES ACTUALITÉS

Réseau international de pédophilie démantelé

D'ARCY DORAN

Londres — Les polices de plusieurs pays ont démantelé un réseau international de pédophilie sur Internet, sauvant 31 enfants et permettant l'arrestation de plus de 700 suspects de par le monde, ont annoncé hier les autorités britanniques.

Parmi les enfants secourus, certains n'étaient âgés que de quelques mois et 15 vivaient au Royaume-Uni, a précisé le centre de protection de l'enfance, une agence qui dépend du gouvernement. Environ 200 des suspects vivaient aussi en Grande-Bretagne.

Le réseau opérait sur un forum de discussion intitulé «Les enfants, la lumière de nos vies», qui diffusait des images et des vidéos d'enfants soumis à des sévices sexuels.

Les agences de 35 pays du monde ont participé à l'enquête pendant plus de dix mois, selon les enquêteurs qui ont déclaré avoir collaboré principalement avec le Canada, l'Australie et les États-Unis. Ils ont utilisé des méthodes employées dans la lutte contre le terrorisme ou le trafic de drogue pour infiltrer le réseau à son plus haut niveau, précisait-on.

Une responsable canadienne a fait état de 24 Canadiens arrêtés et 7 enfants canadiens secourus depuis la fin 2005, ainsi que de la saisie d'ordinateurs; du côté américain, on se refusait à tout commentaire, car l'enquête était encore en cours dans au moins 12 États; en Allemagne, deux hommes, dont un âgé de 46 ans et demeurant à Cottbus, font l'objet d'une enquête, selon les autorités.

L'animateur du forum pédophile, Timothy David Martyn Cox, 27 ans, a été arrêté le 28 septembre 2006 grâce à des informations canadiennes et condamné hier à Ipswich, dans l'est de l'Angleterre, à la prison jusqu'à ce qu'il ne soit plus considéré comme une menace pour les enfants. L'homme, qui se faisait appeler «le fils de Dieu», a reconnu avoir été possession d'images indécentes et les avoir distribuées, selon les autorités.

Après l'arrestation de Timothy Cox en septembre, les enquêteurs ont pu infiltrer le forum et recueillir des preuves concernant les autres membres du réseau. Des policiers se sont fait passer pour des pédophiles, usurpant même l'identité du «fils de Dieu» pour faire fonctionner le forum pendant dix jours, sans toutefois diffuser d'images pédophiles, ont assuré les autorités.

Pas moins de 75 960 images sexuellement explicites ont été découvertes dans l'ordinateur de Timothy Cox, ainsi que des éléments montrant qu'il avait fourni 11 491 images à d'autres utilisateurs.

Un homme présenté comme le lieutenant du condamné, Gordon Mackintosh, 33 ans, a tenté de faire revivre le site en janvier, mais les enquêteurs, en Grande-Bretagne, au Canada, en Australie et aux États-Unis ont de nouveau infiltré le réseau et se sont fait passer pour cet individu pendant trois jours, le temps de collecter des informations. Il a plaidé coupable de fabrication, de recel et de distribution d'images et de vidéos pornographiques. La sentence n'a pas encore été prononcée.

Associated Press

EN BREF

Ottawa sera moins pingre

Ottawa — Le ministère de la Défense nationale a décidé d'augmenter de plus du double la compensation pour frais funéraires offerte aux familles de soldats tués en mission. La compensation a été portée à 12 700 \$ et s'appliquera dans les cas de tous les militaires tués depuis le début de la mission afghane en octobre 2001. Une controverse avait éclaté le mois dernier aux Communes lorsque l'opposition avait appris que certaines familles avaient dû payer de leur poche pour certaines dépenses funéraires. Les nouvelles compensations seront également plus flexibles, couvrant des dépenses telles que les fleurs et les réceptions. — PC

La police patrouille dans le métro

Sous terre comme en surface, le SPVM veut lutter en priorité contre les gangs de rue

BRIAN MYLES

Le pouvoir d'intervention des policiers de Montréal s'étend depuis hier matin dans le métro, où se poursuivra désormais, comme en surface, la lutte contre les gangs de rue.

Depuis 6h30 hier matin, 132 agents du Service de police de Montréal (SPVM) patrouillent dans le métro. Sous terre comme en surface, les intentions du SPVM demeurent les mêmes, a indiqué Claude Dauphin, vice-président du comité exécutif et responsable de la sécurité publique à la Ville de Montréal. «La priorité, c'est la lutte et la prévention face aux gangs de rue», a-t-il dit. «La criminalité en surface est la même en sous-sol», a-t-il ajouté.

Une «page importante» de l'histoire vient d'être tournée, a estimé pour sa part le maire Gerald Tremblay. Le débat sur l'intégration des agents de surveillance de la Société de transport de Montréal (STM) a en effet duré plus de 30 ans.

Cette intégration ne se fait pas sans difficultés. Deux des 150 anciens agents de surveillance de la STM ont officiellement rejoint les rangs de la nouvelle division du réseau transport en commun au sein du SPVM. Il s'agit de Nadia Santini et Pascale Voyer, qui ont récemment terminé avec succès leur formation à l'École nationale de police du Québec. Dans l'immédiat, les patrouilleurs du SPVM sont donc à pied d'œuvre dans les 65 stations du métro.

Par contre, 65 autres agents de la STM sont en voie de terminer leur formation collégiale en techniques policières ou bien leur cours à l'Institut. Ils pourraient rejoindre les rangs de la nouvelle division du SPVM, placée sous la direction de l'inspecteur Hélène Charron, dans les prochains mois.

Au total, 118 agents de surveillance du métro ont voulu devenir policiers. Le SPVM a rejeté 51 candidats qui, pour la plupart, ont échoué aux tests psychométriques visant à évaluer leur personnalité, valeurs, style de gestion du stress ou des conflits, etc. Deux ou trois candidats détenaient un casier judiciaire, et ils étaient de facto incapables d'exercer le métier de policier en vertu de la loi.

La cinquantaine d'exclus resteront employés de la



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

Ce sont maintenant des agents du SPVM qui assurent la sécurité dans le métro de Montréal.

STM, où ils seront affectés notamment à la surveillance des bâtiments et de la perception des titres de transport.

À maturité, la division du réseau de transport en commun bénéficiera d'un budget annuel de cinq millions. Ses agents porteront l'uniforme et l'arme de service du SPVM. Il n'est pas question qu'ils utilisent le «taser», un pistolet à décharges électriques, contrairement à ce qui a été évoqué dans les médias.

En plus de leurs tâches habituelles, les policiers du métro devront assurer la fluidité du réseau, en sévissant

notamment contre les usagers qui retiennent les portes des wagons ou qui lancent des débris sur la voie.

Jean-Guy Gagnon, directeur adjoint du SPVM, estime que la visibilité de la police entraînera à coup sûr une diminution de la criminalité dans le métro. Une présence policière forte est en effet considérée comme un facteur qui décourage le passage à l'acte chez le criminel en raison du risque accru de se faire appréhender.

Le Devoir

Rue Monk: les policiers auront les bars-terrasses à l'œil

BRIAN MYLES

Les policiers du sud-ouest vont suivre «au jour le jour» les cinq bars et un restaurant du boulevard Monk qui ont obtenu la permission d'ouvrir des terrasses cet été. Ils n'hésiteront pas à dénoncer à la Régie des alcools, des courses et des jeux du Québec (RACJQ) les tenanciers qui seraient incapables de discipliner leur clientèle.

Le commandant du poste 15, Pierre Savard, prend très au sérieux les inquiétudes des citoyens de Ville-Emard. Environ 500 d'entre eux ont signé une pétition, déposée hier soir au conseil municipal, pour signifier leur opposition au projet. Ils craignent que la quiétude et la sécurité du quartier ne soient compromises par ces terrasses, dont l'ouverture est prévue dans les prochains jours.

Le commandant Savard a également exprimé «des réserves» lorsque les élus de Vision Montréal, majoritaires au conseil d'arrondissement, ont lancé ce projet-pilote, en avril dernier, en y consacrant des fonds publics de 110 000 \$. M. Savard craint que le bruit ne vienne troubler la qualité de vie des citoyens, surtout qu'ils vivent très près de ces bars.

Le chef local de la police s'est voulu rassurant sur un point. «Il n'y a pas plus ou moins de problèmes sur le boulevard Monk qu'ailleurs sur le territoire de Montréal», dit-il. «Il faut être réaliste. Les problèmes des stupéfiants se retrouvent dans beaucoup d'établissements», ajoute-t-il.

M. Savard a rencontré les tenanciers un à un dans les dernières semaines. Il les a informés que les policiers n'hésiteront pas à sévir si le bruit ou les incivilités (pneus crevés, bouteilles cassées, bagarres, etc.) deviennent intolérables pour la population. Les plaintes des citoyens seront désormais comptabilisées. «Chaque bar aura un dossier», précise M. Savard.

Un avertissement

Les commerçants qui n'arrivent pas à contrôler le comportement de leurs clients sur les terrasses recevront d'abord un avertissement, et ensuite un constat d'infraction. «On n'attendra pas à la fin de l'année pour intervenir. On va prendre les mesures de redressement qui s'imposent», affirme M. Savard. S'il s'avère qu'un bar est incapable de s'amender, le commandant Savard n'hésitera pas à saisir la RACJQ du dossier pour obtenir la révocation du permis de vente d'alcool. «On aimerait que les tenanciers prennent la responsabilité de contrôler leurs clients», souhaite-t-il.

Le commandant du poste 15 est encouragé par l'attitude des commerçants jusqu'à maintenant. «À la lumière de mes échanges avec les tenanciers de bars, ils sont prêts à collaborer. C'est dans leur intérêt que ça fonctionne bien.»

Le Devoir

Day ne voudrait pas d'enquête publique sur la GRC

Ottawa — Le ministre de la Sécurité publique, Stockwell Day, favorise la mise sur pied d'un groupe de travail plutôt que la tenue d'une enquête publique pour faciliter la restructuration de la Gendarmerie royale du Canada.

M. Day annoncera bientôt officiellement sa réaction au constat de l'enquêteur spécial qui a conclu que la structure interne de gestion de la GRC était démolie.

Mais dimanche, sur les ondes du réseau CTV, il a affirmé: «Il y a des moments où une enquête publique en bonne et due forme peut être appropriée, quand les enjeux sont gigantesques. Mais ces choses peuvent s'étirer sur des années, et engendrer des dépenses de plusieurs millions de dollars. Nous savons ce qui a mal tourné. Nous savons que des choses doivent être corrigées.»

David Brown, l'ancien patron de la Commission des valeurs mobilières de l'Ontario qui était chargé d'enquêter sur la crise affectant la GRC, a blâmé principalement l'ex-commissaire de la GRC, Giuliano Zaccardelli.

Selon M. Brown, M. Zaccardelli avait un comportement autocratique et pratiqué l'intimidation, et son utilisation abusive de la caisse de retraite de 12 milliards du corps policier a démotivés le personnel.

Presse canadienne

Montréal continuera d'aider les familles qui se retrouvent à la rue le 1^{er} juillet

JEAN NUMA GOUDOU

La Ville de Montréal a lancé depuis hier, et ce, jusqu'au 13 juillet, son centre multiservices d'aide au logement afin de prévenir tout débordement lors de la traditionnelle grande vague de déménagements du 1^{er} juillet. «Il n'y a personne qui va rester sur le trottoir», a dit le responsable de l'habitation, Cosmo Maciocia, avant d'inviter «les familles qui sont ou qui seront sans logement au 1^{er} juillet à communiquer» avec la Ville. Les catégories les plus vulnérables (personnes âgées, handicapées et familles avec enfant) sont particulièrement visées par cet appel.

L'an dernier, 220 familles ont bénéficié de l'aide de la Ville. Quarante-huit d'entre elles (soit 136 personnes) ont dû être hébergées temporairement par les autorités municipales. En dépit de compressions dans le programme de logement, s'attend «à secourir autour de 130 familles». Québec renouvelle toutefois les 2300 subventions, sur des périodes de quatre ans, destinées au logement. Les autorités misent sur l'ex-

pertise développée depuis l'apparition de la crise du logement, en 2001, mais aussi sur la hausse du taux d'occupation pour faire face à la crise. Dans son rapport d'avril 2007, la Société canadienne d'hypothèques et de logement établit le taux moyen des immeubles d'initiative privée (trois logements et plus) à 2,4 %. L'an dernier il était à 0,6 %. Pour les studios, le taux est encore plus important soit de l'ordre de 5 %, toujours d'après la même étude.

Groupes de pression

Les groupes de pression en matière de logement se mobilisent en même temps que la Ville qui «prend ses responsabilités» selon eux. François Saillant du Front d'action populaire en réaménagement urbain craint qu'«en l'absence de soutien gouvernemental», les municipalités, dans l'ensemble du Québec, ne puissent venir en aide aux familles et aux personnes dans le besoin le 1^{er} juillet.

André Trépanier, du Regroupement d'association des locataires, s'alarme quant à lui du «silence» de la ministre des Affaires municipales, Nathalie Normandeau, sur la crise. Québec n'a annoncé encore aucune décision à ce propos.

Le Devoir

ROLEX

SERVICE

POUR GARDER VOTRE ROLEX EN PARFAIT ÉTAT DE FONCTIONNEMENT, NOUS VOUS CONSEILLONS D'EFFECTUER UNE RÉVISION COMPLÈTE TOUTS LES CINQ ANS.

Bijouterie Gambard

Vente et service technique

630-A RUE CATHCART MONTRÉAL, CENTRE VILLE
(514) 866-3876

Mario RIVEST

Collection Sciences humaines

UN QUÉBEC EN MARCHÉ 4^e secondaire

Formation générale des adultes

SCH 4022-2

L'industrialisation et l'urbanisation au Québec

En vente dans toutes les librairies

Le prix est indiqué sous réserve de modifications.

NOURAIE

TAPIS DE PERSE

Tapis Nouraiie vous offre la plus grande sélection de tapis persans et orientaux de haute qualité. La collection est composée de tapis de diverses tailles provenant de villes persanes telles Tabriz, Nain et Isfahan.

15% à 50% de rabais

OGILVY Boutique au 5^e étage
Sainte-Catherine O. et de la Montagne
514.842.7711 poste 325 - ogilvycanada.com

POLITIQUE

Pauline Marois, la candidate

« Comment être souverainiste, comment être social-démocrate en 2007 », demande celle qui devrait être couronnée chef du PQ



Michel David

L'autre Pauline

En octobre 2005, Pauline Marois n'avait pas mis de temps à se distancier du « Manifeste des lucides », dont elle dénonçait la « vision pessimiste », même s'il portait la signature de gens que l'on savait proches d'elle, notamment son ancien collègue Joseph Facal et l'économiste Pierre Fortin.

« Il y a beaucoup d'éléments avec lesquels je ne suis pas d'accord. Un certain nombre de mesures vont complètement à l'encontre de ce que je propose », disait-elle. Un de ces éléments était le dégel des droits de scolarité. « Vous connaissez ma position. On doit les laisser gelés au niveau où ils sont. »

Ce jour-là, Mme Marois se trouvait dans un amphithéâtre à moitié vide de l'Université Laval. Lors de la visite d'André Boisclair, deux semaines plus tôt, il était comble. Le mince espoir qu'elle pouvait encore entretenir de coiffer son rival au fil d'arrivée était de rallier tous les « solidaires » autour de sa propre candidature.

Le texte qu'elle publie aujourd'hui dans les journaux permet de découvrir un (petit) peu mieux l'autre Pauline Marois, même s'il demeure aussi avarié de détails que son discours du 13 mai à Longueuil. Cette première intervention majeure en six semaines constitue sûrement un record de discrétion pour une candidate à la direction d'un parti politique.

En 2005, l'aile gauche du PQ voyait en M. Boisclair le candidat de la droite, mais le texte de la future chef du PQ est indiscutablement d'inspiration « lucide ». La phrase suivante pourrait très bien être tirée du Manifeste: « Nous avons manqué du courage nécessaire pour proposer des changements devenus incontournables pour notre société. »

On ne lui connaissait pas cette préoccupation de « l'endettement collectif qui risque de condamner nos enfants à être écrasés sous un fardeau intenable ». À l'époque, elle semblait se satisfaire volontiers d'une diminution progressive de la dette par rapport au produit intérieur brut.

Mme Marois a d'indéniables qualités, dont une vaste expérience de la gestion de l'État, mais c'est bien plus une opératrice qu'une penseuse. On pouvait être en désaccord avec la philosophie interventionniste de Bernard Landry, mais il y croyait vraiment, tandis que Mme Marois semble toujours adapter sa vision à la conjoncture.

Une des conclusions qu'elle dit avoir tirées des résultats du 26 mars dernier est que la population ne se reconnaît plus dans « certains dogmes qui prévalent au Québec depuis la Révolution tranquille » et que le PQ avait fait siens des sa création.

Il est vrai que la percée de l'ADQ laisse croire que les Québécois sont maintenant disposés à revoir certaines façons de faire, sinon le rôle même de l'État, et à envisager des « formes nouvelles et audacieuses de collaboration avec le secteur privé ».

Le PQ a sans doute intérêt à se mettre au diapason de l'électorat, mais Mme Marois connaît trop bien son parti pour s'imaginer que tout cela passera comme une lettre à la poste. À l'issue de sa grande tournée des régions, André Boisclair avait conclu que les chicanes étaient chose du passé. À l'entendre, le « nouveau PQ » était méconnaissable. On connaît la suite.

« Il n'y a rien qui ne puisse être remis en question », affirme Mme Marois. Elle s'est bien gardée de préciser ce qu'elle a en tête, mais le PQ ne semble déjà plus envisager un boycott des travaux du comité Castonguay sur les services de santé. Comme dans le cas des droits de scolarité, il y a clairement évolution.

Quand la ministre des Finances en avait annoncé la création, la réaction péquiste avait pourtant été très négative. Le caractère public, universel et gratuit des services sociaux, particulièrement des services de santé, a toujours été considéré comme non négociable au PQ.

Le renvoi du référendum aux calendes grecques déplaira sans doute à plusieurs, mais l'option souverainiste elle-même n'est pas remise en question. D'ailleurs, même si les « purs et durs » ont toujours monopolisé les micros, la majorité silencieuse au sein du parti n'approuvait pas leur entêtement à vouloir tenir un référendum coûte que coûte. En revanche, le credo social-démocrate a toujours fait consensus. Lors de la publication du Manifeste des lucides, Jacques Parizeau l'avait très bien exprimé en parlant d'un « remarquable document d'Halloween ».

D'entrée de jeu, les dirigeants du SPQ Libre avaient accueilli la candidature de Mme Marois en publiant dans *Le Devoir* un texte qui mettait le PQ en garde contre une « dérive droitiste » suicidaire. Sa nouvelle dénonciation de la « peur de la richesse » n'est certainement pas de nature à les amadouer.

Malgré la méfiance que suscitait André Boisclair dans les milieux progressistes, la plate-forme électorale du PQ n'avait pas donné beaucoup de prise à Québec solidaire durant la dernière campagne électorale. François David a cependant bien vu les perspectives que pourrait lui ouvrir le virage de Mme Marois. « Quand elle dit qu'elle veut revoir la social-démocratie, cela n'augure pas très bien. En général, ceux qui ont tenu ce discours, c'était pour effectuer un virage à droite », a-t-elle déclaré dimanche.

Au-delà du discours, il reste à voir jusqu'où iront concrètement les remises en question. Il ne faut pas sous-estimer la force d'inertie du PQ. Quand, il avait lancé la « saison des idées », Bernard Landry avait dit lui aussi que tout était sur la table, sauf la souveraineté et la social-démocratie. Au bout du compte, les délégués au congrès de juin 2005 ont adopté un programme qui contenait simplement un peu plus de l'une et l'autre.

Même si Joseph Facal et consorts ne seront certainement pas à court de suggestions, Mme Marois n'a jamais été très portée sur la confrontation. Pendant des années, elle a plutôt revendiqué le rôle de conciliatrice. Il est vrai qu'à l'époque, personne n'aurait pu l'imaginer mettant Gilles Duceppe K. O. Nous avons maintenant affaire à l'autre Pauline.

mdavid@ledevoir.com

STÉPHANE BAILLARGEON

C'est en affirmant que le Parti québécois doit renouveler le discours progressiste et souverainiste que Pauline Marois a déposé son bulletin de candidature pour diriger cette formation politique.

La courte cérémonie officielle a eu lieu hier matin à la permanence du PQ, rue Papineau, à Montréal. Pour l'instant, Mme Marois demeure la seule candidate en lice.

« Depuis 40 ans, le Québec a changé. Et si le Québec et les Québécois ont évolué, le Parti québécois doit lui aussi évoluer », dit un texte expliquant ses « orientations » diffusé en même temps et publié aujourd'hui par *Le Devoir* en page Idées. Partout en Occident, des partis progressistes, sans rien renier de leurs valeurs profondes, adaptent leurs politiques. Nous ne devons pas craindre d'en faire autant et de nous renouveler à partir des attentes de la population. Posons-nous la question: comment être souverainiste, comment être social-démocrate en 2007? »

La militante souverainiste de longue date a déjà rencontré près de 3000 personnes au cours des dernières semaines, dans le cadre d'une tournée panquébécoise. Son « manifeste » impute la « baisse constante » de popularité de sa formation depuis 1994 à une position doctrinaire, coupée des gens.

« Je crois que nous n'avons pas été suffisamment à l'écoute de la population, a-t-elle poursuivi en conférence de presse. Nous nous sommes enfermés dans un discours en vase clos, pas par mauvaise foi cependant. J'invite les militants à aller écouter les gens, et je crois que nous serons capables de reconquérir leurs cœurs. [...] Je suis revenue pour le pays. Je le dis aux membres, je le répète: je crois qu'il faut revenir aux réalités identitaires, en même temps que nous sommes porteurs d'un projet social. »

Surtout, Mme Marois veut cesser de parler stratégie. « Il faut mettre de côté la discussion sur un référendum pour parler du pays. Laissons tomber la mécanique pour parler du Québec réel. »

Un candidat au poste de chef du PQ doit recueillir 1500 signatures d'appui de membres du parti, représen-



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

Pauline Marois: « Il faut mettre de côté la discussion sur un référendum pour parler du pays. »

tant au moins six régions et 40 circonscriptions électorales du Québec. Pauline Marois a finalement fait soutenir ses intentions par plus de 7000 signataires, dont les identités seront vérifiées, jusqu'à l'obtention du nombre nécessaire. Si elle demeure la seule candidate jusqu'au 26 juin à 17h, l'ancienne ministre — elle a dirigé 14 portefeuilles, dont le trio des Finances, de l'Éducation et de la Santé — sera automatiquement couronnée.

Le cas échéant, elle espère faire rapidement son entrée à l'Assemblée nationale, comme députée. « Le plus tôt sera le mieux », a-t-elle précisé. Mais il n'y a pas de circonscription disponible, et je ne suis pas encore chef du parti. »

Elle se dit aussi très à l'aise avec le fait que André Boisclair conserve son siège à l'Assemblée plutôt que

de quitter sa circonscription de Pointe-aux-Trembles et ainsi forcer le déclenchement d'une élection partielle où elle pourrait se présenter. « André est légitimement élu, et je vais compter sur lui comme sur les autres députés. » *Le Devoir* révélait vendredi dernier que M. Boisclair n'annoncerait pas son intention avant l'automne.

C'est la troisième fois que Pauline Marois tente d'obtenir la direction du parti fondé par René Lévesque. Sa première tentative remonte à plus de vingt ans. « C'est rare que je lâche. Mais, cette fois-ci, sincèrement, j'avais tourné la page. Je n'imaginais pas me retrouver dans cette situation. [...] Le vrai travail va commencer le 27 au matin. »

Le Devoir

Armes: Ottawa veut bien prêter l'oreille aux demandes du Québec

ALEC CASTONGUAY

Ottawa — Le gouvernement fédéral ne ferme pas la porte à des « aménagements » qui pourraient aider Québec à resserrer les règles autour des armes semi-automatiques. Par contre, la survie du registre des armes de chasse, que le gouvernement Harper veut abolir contre la volonté du Québec, ne fait pas partie des aménagements possibles. Hier, le gouvernement a d'ailleurs ramené à l'ordre du jour des Communales le débat sur le projet de loi visant son abolition.

Vendredi dernier, lors de l'annonce du projet de loi « Anastasia » visant à circonscrire l'utilisation des armes à utilisation restreinte, le gouvernement du Québec a affirmé « faire le maximum » à l'intérieur de ses champs de compétence. Le ministre de la Justice et de la Sécurité publique, Jacques Dupuis, a alors dit vouloir plus de pouvoir du gouvernement fédéral pour agir.

Le 17 mai dernier, une première lettre a été envoyée au gouvernement fédéral en ce sens. Dans les prochains jours, la position complète du Québec et les demandes de la province seront acheminées au ministre fédéral de la Sécurité publique, Stockwell Day. Québec veut notamment resserrer les règles sur le contrôle et l'entreposage des armes à usage restreint. « On va avoir des discussions dans les prochains jours. Je ne peux pas m'avancer plus sur notre position pour l'instant », a soutenu Philippe Archambault, porte-parole du ministre Jacques Dupuis.

À Ottawa, on affirme attendre les propositions de Québec avec l'esprit ouvert. « On va évaluer la proposition et revoir le dossier », a affirmé au *Devoir* Melissa Leclerc, la directrice des communications de Stockwell Day. Mais ça pourrait prendre du temps. C'est un dossier complexe et ça ne se règlera pas rapidement. »

Le gouvernement Harper a d'ailleurs soulevé la colère du Bloc québécois hier sur le front des armes à feu. C'est que le projet de loi C-21 qui vise à abolir le registre des armes de chasse a été remis à l'ordre du jour pour être débattu. Ce projet de loi attend un vote depuis bientôt un an. « Pendant que l'Assemblée nationale adopte sa propre loi pour encadrer la possession d'armes à feu, le premier ministre, lui, refuse de rencontrer les parents d'Anastasia De Sousa, la victime de la tragédie du collège Dawson. Par pure provocation, le gouvernement a même remis à l'ordre du jour de la Chambre son projet de loi qui vise à abolir le registre des armes à feu », a lancé Gilles Duceppe lors de la période de questions.

Dans les faits, le registre des armes de chasse est inopérant depuis plus d'un an, puisque les conservateurs ont mis en place une amnistie qui permet aux détenteurs d'armes à canon long de ne plus enregistrer leurs armes dans le registre. La base de donnée tombe donc tranquillement en désuétude en attendant un éventuel vote aux Communales. Ce registre ne touche pas les armes semi-automatiques.

Cette décision, qui devait faire économiser des millions de dollars aux contribuables canadiens, n'est cependant pas plus économique que la sauvegarde du registre. Un examen des dépenses du gouvernement a permis de constater que l'année dernière, Ottawa a financé le Centre des armes à feu Canada à hauteur de 70 millions de dollars, une somme encore allouée cette année. C'est le même montant que sous la gouverne de l'ancien premier ministre Paul Martin. Le bureau de Stockwell Day a avoué que, pour l'instant, les économies n'étaient pas au rendez-vous.

Le Devoir

Le Bloc veut empêcher le fédéral de compromettre un éventuel référendum

ISABELLE RODRIGUE

Ottawa — Les députés ne sont pas encore partis en vacances que, déjà, le Bloc québécois songe à son plan d'attaque de l'automne puisqu'il entend ramener sur le tapis la question des dépenses du gouvernement fédéral en période référendaire.

Dressant le bilan de la session aux Communales, le leader parlementaire du Bloc, Pierre Paquette, a indiqué que la formation ne jetait pas l'éponge et allait forcer les partis fédéraux à prendre position dès le retour aux Communales.

Le Bloc veut déposer une motion, qui sera soumise à un vote, pour éliminer le pouvoir de dépenser d'Ottawa lors d'un éventuel référendum sur la souveraineté.

« On veut compromettre les partis fédéralistes » sur la question, admet M. Paquette.

« Je les vois mal en train d'expliquer pourquoi ils veulent, à partir du moment où ils reconnaissent l'existence de la nation québécoise, intervenir et s'ingérer dans un processus que tout le monde

convient être ultradémocratique et donc de débalancer une option par rapport à une autre », poursuit-il.

Lors du référendum de 1995, les forces fédéralistes ont dépensé des milliers de dollars pour contrer les efforts de la campagne du Oui. Dans son rapport d'enquête, le juge Bernard Grenier a déterminé que deux organismes financés par le gouvernement fédéral (Option Canada et le Conseil pour l'unité canadienne) ont enfreint la loi électorale du Québec à hauteur de 539 000 \$, pendant la campagne référendaire de 1995.

Le juge Grenier n'a cependant pas fait enquête du côté fédéral, ce qui laisse les souverainistes sur leur faim et convaincus que le montant dépensé illégalement par le fédéral pourrait être beaucoup plus élevé.

« Il faut s'assurer que ça ne puisse pas se reproduire », soutient le leader parlementaire du Bloc.

Presse canadienne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

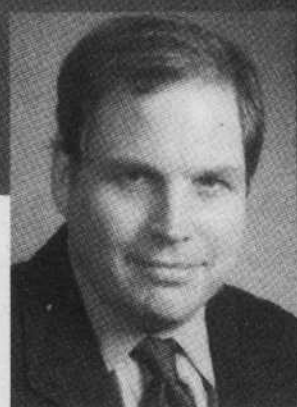
Depuis 1933

HOLDING O.C.B. INC.

OUIMET - TOMASSO INC. CORDON BLEU INTERNATIONAL LTÉE



C. Manly Molpus



Me Jules Charette

Dr J.-Robert Ouimet, C.M., C.Q., MBA, Ph.D., président du conseil d'administration et chef de la direction de Holding O.C.B. Inc., de Cordon Bleu International Ltée et de Ouimet - Tomasso Inc. (anciennement Tomasso Corporation) annonce la nomination de C. Manly Molpus au conseil de Ouimet - Tomasso Inc. et celle de Me Jules Charette au conseil de Holding O.C.B. Inc.

C. Manly Molpus était président et chef de la direction de la Grocery Manufacturers Association (GMA), la plus importante association de fabricants d'aliments et de boissons au monde, avec un chiffre d'affaires dépassant les 500 milliards de dollars. Les membres de la GMA emploient plus de 2,5 millions de travailleurs. M. Molpus a dirigé la GMA de 1990 jusqu'au début de 2007. Avant de se joindre à la GMA, C. Manly Molpus était président et chef de la direction de l'American Meat Institute. Il avait auparavant rempli les fonctions de vice-président des Affaires générales pour The Kroger Company, la plus grande chaîne de supermarchés aux États-Unis. Il a reçu le prix William H. Albers 2007 du Food Marketing Institute pour les relations industrielles. En 2006, C. Manly Molpus a reçu le prix Hall of Achievement de la GMA ainsi que le prix Richard E. Lyng de l'American Meat Institute pour la fonction publique. Il est président du Richard E. Lyng Advisory Group, qui offre des services de consultation pour l'industrie. Il est également membre des conseils du SPAR Group, du Congressional Hunger Center et de Students In Free Enterprise.

Me Jules Charette a obtenu son diplôme de droit à l'Université de Montréal et a été admis au Barreau du Québec en 1981. Il est partenaire principal du cabinet d'avocats Ogilvy Renault et coprésident national du service de fiscalité de ce même cabinet. Il a acquis une expertise approfondie dans les domaines des fusions et acquisitions et de la planification successorale. Enfin, il est secrétaire de l'organisme « Le Bon Dieu dans la rue » et avocat-conseil honoraire pour la Fondation du Grand Montréal.

Les principales activités de Holding O.C.B. Inc. consistent dans la gestion de portefeuilles financiers et l'investissement dans le capital-actions de différentes sociétés. Ces sociétés fabriquent et vendent une variété de produits alimentaires en Amérique du Nord sous les marques privées d'un grand nombre de chaînes d'épicerie nord-américaines de renom et des produits de marques connues, telles que Cordon Bleu, Piazza Tomasso, Clark, Buona Cucina, Paris Pâté, Gusto Italia, Esta, Mosaico et autres. Ouimet - Tomasso Inc. est le plus important fabricant canadien de lasagnes et d'autres mets méditerranéens surgelés.

Au cours des années, les femmes et les hommes œuvrant au sein de notre groupe participent à plusieurs activités organisées en milieu de travail. Celles-ci apportent aux participants un ensemble essentiel de valeurs humaines et spirituelles précieuses, dont : humilité — authenticité — respect — solidarité — fraternité — primauté de la dignité humaine — écoute de l'autre — foi et espérance. Le tout étant vécu dans un sain climat de liberté. Nous savons aussi que ce que nous vivons est imparfait puisque humain. Ce nouveau système de management est innovateur. De plus en plus de doyens et de professeurs de management d'Amérique, d'Europe, du Moyen-Orient et d'Asie ainsi que d'hommes d'affaires viennent nous visiter. La plupart d'entre eux confirment que ce système de management est unique. Les valeurs qu'il apporte en milieu de travail sont capables de :

« Faire croître le bien-être humain du personnel, l'enthousiasme de la clientèle et les profits concurrentiels. »

Ces valeurs, au fil des années, donnent à notre poursuite de l'excellence, à notre travail quotidien, à nos vies, ainsi qu'à notre compétitivité, un très beau sens humain et spirituel toujours grandissant, qui devient fortement motivateur et durable. Venez nous visiter. Vous déciderez si nous vivons ce que nous écrivons.

En 2008 débiteront les célébrations de notre 75^e anniversaire de fondation. La devise de notre groupe d'entreprises, fondé en 1933 par monsieur J.-René Ouimet, est :

« Prier pour gérer avec Dieu. »

LES ACTUALITÉS

Construction des hôpitaux universitaires: la course au PPP est ouverte

Québec avait largement préparé le terrain. Déjà il y a un an, le gouvernement Charest avait annoncé son préjugé favorable au PPP pour la construction et l'entretien des grands hôpitaux. Hier, il a ouvert les vannes.

KATHLÈEN LÉVESQUE

La course au partenariat public-privé est officiellement ouverte depuis hier pour la construction du CHUM et du CUSM.

Les ministres Monique Jérôme-Forget et Philippe Couillard ont donné le coup d'envoi de ce processus lors d'une conférence de presse où les journalistes étaient minoritaires à prendre des notes; outre les administrateurs des centres hospitaliers, il y avait également plusieurs représentants d'entreprises privées.

Le calendrier se précise: l'appel de qualification sera lancé dans dix jours, suivi l'automne prochain de l'appel de proposition qui déterminera qui assumera la construction et l'entretien du CHUM, de son centre de recherches ainsi que du CUSM. Au total, il s'agit de se partager 2,185 milliards de dollars sur une période de 30 ou 35 ans. La différence entre cette somme et le budget total estimé de 3,6 milliards s'explique par des travaux faits en mode traditionnel (la rénovation de l'hôpital Saint-Luc, par exemple). Les établissements demeureront la propriété de l'État.

Selon la ministre Jérôme-Forget, la réalisation en PPP des centres hospitaliers universitaires permettra d'obtenir le meilleur rendement pour le gouvernement sans avoir à assumer les risques de délais supplémentaires et de dépassements budgétaires. Elle a cité l'analyse effectuée par l'Agence de partenariat public-privé qui a établi que si l'État construisait le CHUM selon la méthode habituelle, la facture serait plus élevée de 24 %, c'est-à-dire 325 millions. La même estimation vaut pour le CUSM: le PPP permet une économie de 17 % ou 200 millions.

Aux yeux de Monique Jérôme-Forget, l'heure n'est plus à l'improvisation ou à l'application du «fast track» qui mène à des fiascos comme celui que vit actuellement l'UQAM, a-t-elle mentionné. La ministre fait l'équation entre PPP et rigueur. Elle souligne que «ce n'est plus seulement le gouvernement qui assume les risques».

Avec la préparation du dossier, la première pelle-tée de terre est prévue pour 2009. Le chantier devrait se terminer quatre ans plus tard. L'Agence estime que les PPP permettraient «de devancer la date de réception provisoire du CHUM et du CUSM». Le ministre Couillard a apporté quelques nuances. «Ce n'est pas tellement que les PPP permettent d'accélérer



Le ministre de la Santé, Philippe Couillard, et la titulaire des Finances, Monique Jérôme-Forget.

la livraison selon l'échéancier, c'est qu'ils offrent une garantie beaucoup plus élevée de respecter l'échéancier», a dit M. Couillard.

Pour lui, le projet du CHUM et du CUSM entrent dans «une phase de non-retour». Et peu importe les aléas électoraux. Le président du conseil d'administration du CHUM, Patrick Molinari, a renchéri: «Des lors que les appels de proposition seront faits, l'État du Québec ne peut pas lancer des projets de cette envergure-là sur le marché international et au hasard d'un changement de gouvernement, dire on ne le fera plus. C'est une question de crédibilité».

M. Couillard s'est dit frappé de voir à quel point le choix des PPP provoque des débats au Québec alors qu'il s'agit d'une mouvance internationale qui est «monnaie courante [...] incluant dans les gouvernements de gauche».

D'ici à ce que le CHUM s'élève au centre-ville,

l'équipe de planification a encore bien du pain sur la planche. Des coûts supplémentaires de 75 millions apparaissent dans l'évaluation des risques. Cela correspond entre autres choses à 14 000 mètres carrés d'abord prévus en rénovation et qui seront réalisés dans la portion neuve du projet ainsi qu'à une augmentation de 7000 mètres carrés de laboratoires dans le centre de recherches. Le CHUM estime pouvoir abaisser rapidement ces sommes notamment par la vente d'actifs (l'hôpital Hôtel-Dieu ne fera plus partie du campus hospitalier).

Du côté du CUSM, des coûts supplémentaires de 60 millions sont prévus à cause d'espaces ajoutés dans le plan fonctionnel et technique.

Le Vérificateur général du Québec assure une vigie constante de l'évolution des projets.

Le Devoir

Couillard préfère des hausses de prix importantes au retrait de médicaments

LOUISE-MAUDE RIOUX SOUCY

Depuis le dégel du prix des médicaments décrété cet hiver par le gouvernement Charest, la liste québécoise a déjà connu un premier changement qui a permis l'indexation de 754 médicaments en février dernier. Ce vendredi, ce sera au tour de 369 autres produits de voir leur prix bondir. Cette fois-ci toutefois, un peu moins des deux tiers des augmentations respectent les 2,03 % fixés par l'IPC, alors que les autres accusent des hausses plus importantes, certaines pouvant même avoisiner les 300 %!

Au total, le Conseil du médicament a reçu 415 demandes de changement de prix. Il en a accepté 369, dont six s'avèrent en fait être des réductions de prix en raison de la garantie du plus bas prix qui prévaut partout au Québec. Deux cents demandes respectent scrupuleusement l'IPC tel que cela est permis par Québec tandis que 163 vont plutôt au-delà dans des proportions allant de 3 % à près de 300 %, une première depuis le lancement de la nouvelle Politique du médicament.

Chacune de ces demandes de dérogation a fait l'objet d'un examen minutieux du Conseil des médicaments. Au final, ce dernier affirme n'avoir accepté que les médicaments pour lesquels il n'existe pas d'équivalent sur le marché ou pour lesquels les équivalents se vendent déjà plus cher sur les tablettes des pharmacies. «On parle ici de cas exceptionnels», explique la conseillère en communications du Conseil, Suzanne Naud.

Si le Conseil avait refusé ces demandes, ces médicaments auraient fort probablement été retirés des tablettes, ce que le ministre Couillard voulait à tout prix éviter, a-t-il expliqué hier en marge d'une conférence de presse faisant le point sur le financement des deux CHUS montréalais. Ces hausses «s'appliquent à des produits qui sont essentiels et uniques», a fait valoir le ministre. «Il ne faut pas présenter la situation comme si le Québec avait l'option de le faire ou de ne pas le faire».

Selon lui, l'effet de ces hausses restera minime. «On parle de 3 % des produits sur plus de 5000 produits, vous conviendrez que c'est bien marginal», a déclaré Philippe Couillard. Préférant parler en «montants plutôt qu'en pourcentages», ce dernier a cité l'exemple de la mépéridine, un anti-douleur dont le prix bondira de 248 \$. «Ça a l'air d'une chose énorme, mais il faut relativiser. [Le mépéridine] passera de 25 cents à 87 cents».

Exemple pour exemple, le Furinethol utilisé par un millier de personnes atteintes d'un cancer bondira de 45 \$ à près de 92 \$. Le ministre convient que pour certains médicaments, les hausses seront importantes. Il assure toutefois que ces hausses se feront sans mettre en péril l'accès aux médicaments, cher à son gouvernement. Les moins bien nantis trouveront plutôt leur compte dans l'extension de la gratuité, et ce, dès le 1^{er} juillet prochain alors qu'entreront en vigueur les nouvelles modalités du régime public d'assurance médicaments, a-t-il fait valoir.

Globalement, les personnes inscrites au régime public verront leur prime annuelle maximale passer de 538 \$ à 557 \$. Cette augmentation évaluée à 3,5 % est bien moindre que les 7,8 % auxquels on aurait dû s'attendre sur la base de l'expérience des mois d'avril à mars de l'année financière. Le ministère des Finances a en effet décidé de réduire l'augmentation à 3,5 % en faisant le pari que la Politique du médicament, encore toute neuve, arrivera à faire le contrepoint.

Concrètement, la franchise exigée passera de 12,10 \$ à 14,10 \$ par mois et la coassurance de 29 % à 30 % pour tous les assurés. Comme il s'y était engagé, le gouvernement permettra aussi à près de 280 000 citoyens de bénéficier de l'extension de la gratuité. Les prestataires de l'assistance-emploi sans contraintes sévères ou avec contraintes temporaires à l'emploi, les autres titulaires d'un carnet de réclamation n'ayant actuellement pas droit à la gratuité des médicaments, et les personnes de 65 ans ou plus recevant de 94 % à 99 % du supplément de revenu garanti (SRG) viendront s'ajouter donc à ceux qui profitent déjà de la gratuité.

Avec la collaboration de Kathleen Lévesque
Le Devoir

EN BREF

Témoin surprise

Même si elle entendra aujourd'hui le témoignage de deux ferrailleurs, dont l'un était jusqu'à présent présumé mort, la Commission d'enquête sur l'effondrement du viaduc de la Concorde, à Laval, ne devrait pas être en mesure de déterminer hors de tout doute le nom de l'entreprise qui a installé l'armature du viaduc, selon des informations obtenues par Radio-Canada. Cette question est pourtant centrale, puisque cette armature aurait été mal installée lors de la construction de l'ouvrage. La Commission croyait pouvoir élucider le mystère, grâce à un témoin surprise, Raymond Lessard, un ferrailleur qui a travaillé sur le chantier. On a appris par hasard, au cours de ses audiences, qu'il était toujours en vie. Ce dernier n'a pas posé l'armature en question et ne peut indiquer qui l'a fait. — Le Devoir

Saint-Camille récompensé

Les habitants de Saint-Camille, en Estrie, ont toutes les raisons d'être fiers. Ils viennent en effet de recevoir le Prix des Journées sociales du Québec, une récompense qui souligne le succès de leurs efforts de sauvetage de leur communauté. Depuis quelques années, ce petit village de moins de 500 habitants a choisi de se tourner vers une coopération et une solidarité de tous les instants pour freiner son déclin démographique. On y a notamment racheté des locaux vacants pour les réaffecter à des activités susceptibles de retenir la population, puis de la faire augmenter. La démocratie participative y occupe aussi une place de choix, tout comme le développement durable, l'éducation populaire, la culture et l'ouverture sur le monde. Une délégation de Saint-Camille a reçu le prix lors des huitièmes Journées sociales qui se sont tenues à Saint-Hyacinthe en fin de semaine dernière et qui réunissaient 200 personnes issues des milieux religieux, syndicaux et communautaires. Actives depuis 1993 et se réunissant tous les deux ans, les Journées sociales sont un lieu de réflexion pour des personnes préoccupées par le bien commun. Le thème de la réunion de Saint-Hyacinthe était «Débloquer l'avenir». — Le Devoir

McGuinty promet de fermer les centrales au charbon d'ici 2014

CHINTA PUXLEY

Toronto — En précampagne électorale, le premier ministre libéral de l'Ontario, Dalton McGuinty, a annoncé hier qu'il ferait adopter cette semaine un décret qui forcerait la province à fermer ses centrales au charbon d'ici 2014, afin d'aider l'Ontario à atteindre ses cibles de réduction d'émission de gaz à effet de serre (GES).

Ce plan vise à ramener les taux d'émission de GES de la province à un niveau de 6 % inférieur à celui de 1990 —, ce qui raterait de peu les objectifs de 2012 fixés par le protocole de Kyoto.

Selon M. McGuinty, les gouvernements subséquents devraient amender la loi s'ils désirent garder ouvertes les centrales au charbon.

Mais selon certains, ce plan ne se veut qu'une autre promesse électorale qui ne sera pas respectée par les libéraux de Dalton McGuinty. Au cours de la dernière campagne électorale, M. McGuinty avait promis de fermer les centrales au charbon avant 2007, une date qui n'a cessé d'être repoussée.

«Nous allons fermer nos centrales au charbon d'ici 2014 sans compromis au niveau de la fiabilité», a expliqué M. McGuinty, réfutant les questions portant sur la crédibilité de son gouvernement dans ce dossier. Il n'y a qu'un endroit au monde où on élimine progressivement le charbon, et c'est ici en Ontario.

Livrant un discours au Sommet air pur, à Toronto, M. McGuinty a déclaré que si son gouvernement était réélu le 10 octobre prochain, il ramènerait les émissions de gaz à effet de serre à un niveau de 15 % inférieur à ceux de 1990 d'ici 2020, et de 80 % inférieur aux niveaux de 1990 d'ici 2050.

«Notre plan est beaucoup plus agressif que celui du gouvernement fédéral», a ajouté M. McGuinty. Avec le temps, nous dépasserons de loin Kyoto.»

Plan critiqué

Le plan des libéraux ontariens a immédiatement été critiqué, d'abord par un contestataire qui a interrompu le discours du premier ministre sortant, puis par des environnementalistes, qui déplorent que ce plan ignore les principales sources d'émissions dommageables — les véhicules — et qui ne fait que reprendre une promesse électorale non tenue.

«Le premier ministre a déclaré aujourd'hui [hier] qu'il n'y avait pas d'excuse pour ne pas être un leader», a déclaré Dave Martin, de Greenpeace. Le fait est que l'Ontario n'est toujours pas un leader.

Selon le Fonds mondial pour la nature, un peu plus du quart des émissions de gaz à effet de serre du Canada proviennent des véhicules ontariens, pas de ses centrales au charbon.

Presse canadienne

Montréal demande une étude publique d'impacts sur le projet d'usine de cokéfaction

LOUIS-GILLES FRANCŒUR

La Ville de Montréal vient de demander à la ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, Line Beauchamp, de mandater le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement pour qu'il réalise une évaluation publique des impacts sur l'environnement et sur la santé des résidents de l'est de Montréal du projet d'usine de cokéfaction envisagé par Petro-Canada.

La demande de la Ville a été adressée à la ministre vendredi dernier, a appris Le Devoir. Mais c'est à sa réunion du 23 avril dernier que le Conseil municipal de Montréal a adopté une résolution en ce sens. Le responsable du Comité exécutif du dossier environnemental, Alan De Sousa, avait alors fait amener la résolution, initialement axée uniquement sur les impacts santé du projet, pour inclure aussi ses impacts environnementaux. L'amendement invitait aussi la Direction de la santé publique à déterminer les séquelles potentielles du projet sur la santé du milieu au lieu de laisser cette responsabilité à la compagnie pétrolière.

Hier, le Conseil régional de l'environnement de Montréal a appuyé cette demande en précisant, par son porte-parole, André Porlier, que la ministre Beauchamp avait le pouvoir de confier au BAPE un mandat d'enquête pour élucider les impacts du projet dans un débat public ouvert.

Du côté de Montréal, on admet que le raffineur peut faire autoriser son usine de cokéfaction sans passer par la procédure d'évaluation des projets lourds, laquelle exige une étude d'impacts et éventuellement une audience publique. Mais les questions, explique de son côté André Porlier, sont trop importantes pour qu'un dossier de cette envergure soit uniquement traité entre les fonctionnaires et les consultants de Petro-Canada. Le CRE s'inquiète notamment de l'augmentation des gaz à effet de serre qui pourraient en résulter pour la métropole, compte tenu du bilan publié la semaine dernière qui attribue aux deux compagnies pétrolières les cinquième de toutes les émissions de la métropole.

L'usine de cokéfaction permettrait, expliquait au Devoir Andrew Pelletier de Petro-Canada la se-

maine dernière, de récupérer environ 15 % de pétrole des déchets actuels de raffinage, une récupération qui épargnera autant de nouveau pétrole et réduira le volume de déchets à éliminer. La réglementation environnementale qui assujettit à la procédure d'impacts les projets «lourds» ne cible pas les usines de cokéfaction, que l'on considère comme des ajouts aux procédés classiques de raffinage, déjà autorisés, précisait le porte-parole de la raffinerie.

Cette réglementation n'est pas très éthique, soutenait hier André Porlier du CRE-MTL, «car la réglementation assujettit à une évaluation environnementale et à un débat public des projets bien moins lourds d'impacts: il faut donc que Québec rétablisse cet équilibre en donnant au BAPE un mandat d'enquête».

Ce projet de 750 millions occupera une surface de 450 000 pieds carrés sur les terrains de la raffinerie. On y trouvera des équipements d'une hauteur équivalente à un édifice de 30 étages, qui récupéreront quelque 32 millions de litres de produits pétroliers à même les résidus actuels.

Le Devoir

Le vivoleum pour remplacer le pétrole

LOUIS-GILLES FRANCŒUR

Les altermondialistes du groupe américain Yes Men ont totalement mystifié en fin de semaine les participants de l'industrie pétrolière nord-américaine réunis à Calgary pour la Gaz and Oil Exposition.

Invité comme spécialiste des substituts au pétrole quand ce précieux liquide ne sera plus disponible, Andy Bichbaum s'est présenté comme étant S. K. Woff, du National Petroleum Council de Washington où il disait travailler. Lui et son comparse, Mike Bonano, ont expliqué aux participants du haut de la tribune officielle que les changements climatiques étaient bel et bien une réalité, quoi qu'en disent certains ténors de l'industrie, et que, par réalisme, l'industrie devrait cesser de nier l'évidence et plutôt faire plutôt preuve d'imagination pour faire face à l'épuisement des réserves mondiales. Grâce au programme de recherche qu'ils dirigent à Washington, a prétendu le faux S. K. Woff, l'industrie doit regarder d'un œil intéressé ces millions de personnes qui vont mourir pour cause de canicules et de sécheresses extrêmes, causées par le réchauffement du climat.

Il existe, ont-ils expliqué le plus sérieusement du monde et chiffres à l'appui, un substitut au pétrole, le Vivoleum, soit une huile que l'on peut extraire de tous ces cadavres inutiles pour les recycler et permettre à l'industrie de continuer à faire de bonnes affaires. Jusque-là, personne n'a bronché. Le conférencier a même pu expliquer que les congressistes avaient la prime des premières chandelles faites d'extraits du pre-

mier cadavre humain, un employé d'Exxon, mort évidemment d'un cancer, et qui avait généreusement donné son corps pour l'avenir de l'industrie. En réalité, il s'agissait d'un mélange de cire bien ordinaire et de cheveux ramassés chez un barbier.

Les deux auteurs du canular, qui même ont pu distribuer une partie de leurs chandelles d'huile sommairement raffinée — les cheveux mêlés à la cire indiquaient à l'évidence qu'il y avait encore un peu de R&D à faire! — ont été finalement sortis de la salle. Les policiers de Calgary, une espèce rare qui entend à rire, semble-t-il, auraient résisté aux demandes répétées des compagnies pétrolières qui voulaient que l'on accuse les deux auteurs du canular au moins de crimes contre l'humanité, ont raconté, toujours aussi sérieux, les intéressés au Calgary Herald.

Ces derniers ont finalement dû payer une amende de 247 \$ chacun pour avoir troublé la paix, mais ils ont sans doute conclu que ce n'était pas cher pour un canular aussi bien huilé, qui a englué littéralement toute l'industrie nord-américaine et fait le tour de la planète, y compris avec un article dans Le Monde hier!

Les Yes Men ont déjà monté un faux site de l'Organisation internationale du commerce (OMC), leur cible préférée, en se présentant parfois comme ses porte-parole dans les grands médias, ce qui leur permet de faire dire à l'OMC des énormités susceptibles de provoquer des schismes jusque dans la Mecque du capitalisme mondial.

Le Devoir

LE MONDE

Les Occidentaux lèvent leur blocus sur le gouvernement palestinien

Le cabinet s'est engagé hier à exercer son autorité sur la bande de Gaza

Washington — Européens et Américains ont levé hier le blocus qu'ils imposaient depuis 15 mois au gouvernement palestinien, après la formation d'un cabinet d'urgence formé de fidèles du président modéré Mahmoud Abbas et dépourvu de représentants du Hamas.

Les Européens, premiers bailleurs de fonds des Palestiniens, ont annoncé la normalisation immédiate de leurs relations avec l'Autorité palestinienne, pour renforcer le nouveau gouvernement de Salam Fayyad, un économiste respecté confronté à une partition des territoires palestiniens après le «putsch» du Hamas dans la bande de Gaza.

Quelques minutes plus tard, la secrétaire d'État américaine, Condoleezza Rice, a annoncé que les États-Unis avaient décidé de reprendre leur aide économique au gouvernement palestinien.

L'UE, tout comme les États-Unis, considèrent que ce gouvernement composé de 11 ministres indépendants répond aux conditions posées par le Quartet international sur le Proche-Orient (UE, États-Unis, Russie, ONU), à savoir l'abandon de la violence, la reconnaissance d'Israël et des accords israélo-palestiniens déjà passés.

L'Union Européenne «va développer les conditions pour [accorder] une aide financière et pratique d'urgence» à l'autorité palestinienne, y compris une aide financière directe au gouvernement palestinien, ont indiqué les ministres des Affaires étrangères des 27 dans un communiqué commun.

Pour sa part, Washington va restructurer une aide de 86 millions initialement prévue pour renforcer les forces de sécurité fidèles à M. Abbas afin de faire face aux éléments armés du Hamas. En outre, les États-Unis ont décidé de verser une aide humanitaire d'urgence de 40 millions à l'Agence de l'ONU pour les réfugiés palestiniens (UNRWA), plus particulièrement destinée aux habitants de la bande de Gaza.

De son côté, peu après son ar-



Des membres de la Force de sécurité montaient la garde hier devant l'immeuble abritant le gouvernement d'urgence.

rivée à New York, première étape d'une visite de trois jours aux États-Unis, Ehoud Olmert, chef du gouvernement israélien, s'est engagé à lui engagé à débloquent les recettes fiscales perçues au nom de l'Autorité palestinienne et à prendre davantage de risques pour parvenir à la paix. Israël a accumulé quelque 600 millions depuis l'arrivée au pouvoir du Hamas.

Olmert sera reçu aujourd'hui à la Maison-Blanche, qui prône une accélération des discussions israélo-palestiniennes et l'isolement diplomatique, économique et militaire de la bande de Gaza.

Le cabinet se réunit

Fort de ce soutien, le cabinet de crise installé par le président palestinien Mahmoud Abbas s'est engagé hier à exercer son autorité sur une bande de Gaza totalement contrôlée par le Hamas.

Le gouvernement d'urgence, présidé par le nouveau premier

ministre Salam Fayyad, un économiste respecté, à Ramallah, en Cisjordanie, a ainsi tenu hier sa première réunion, consacrée à la «situation anormale» dans la bande de Gaza, selon le ministre de l'Information Riyad Al-Malki.

«Le gouvernement exercera sa compétence sur toutes les régions de notre patrie, sans se soucier de ce qui s'est passé à Gaza», a déclaré le ministre de l'Information, Riyad al Malki, à l'issue du conseil des ministres du gouvernement investi la veille.

Entre-temps, le Hamas continuait d'asseoir son autorité dans la bande de Gaza. M. Haniyeh, faisant fi de son limogeage par M. Abbas, a nommé de nouveaux chefs de services de sécurité alors que la Force exécutive, la police du Hamas déclarée hors la loi par le président palestinien, a annoncé des mesures pour «rétablir la sécurité».

Le coup de force du Hamas a entraîné la partition de fait des

territoires palestiniens, et il est impossible de prédire quelle sera l'influence de la nouvelle administration dans la bande de Gaza, où le Hamas rejette sa légitimité, faisant valoir son triomphe électoral de janvier 2006. «Nous n'avons pas encore de plan établi», a reconnu Malki.

Suspendues la veille, les livraisons israéliennes de carburant à usage privé ont repris hier dans la bande de Gaza, mais l'État juif a interdit l'entrée de toutes autres marchandises.

Les autorités israéliennes s'efforcent toutefois de coopérer avec les organisations humanitaires pour acheminer l'aide à destination du million et demi de Palestiniens qui vivent à Gaza, a souligné Shlomo Dror, porte-parole du coordinateur des activités israéliennes dans les territoires palestiniens.

Agence France-Presse et Reuters

AFGHANISTAN

Des enfants périssent lors d'un raid aérien

Plus de 120 civils ont été tués au cours des derniers mois

Kaboul — Sept enfants au moins ont trouvé la mort dimanche lors d'un raid aérien contre une école religieuse dans la province afghane de Paktika, a annoncé hier la coalition, alimentant la colère de la population devant les victimes civiles des opérations militaires menées par les forces étrangères.

Une soixantaine de civils ont été tués ces trois derniers jours dans la province d'Uruzgan, dans le sud de l'Afghanistan, pour la plupart dans des opérations menées contre les talibans par la Force internationale d'assistance à la sécurité, a par ailleurs déclaré un haut responsable de la province.

Une cinquantaine de talibans et de militaires afghans ont aussi été tués dans ces affrontements qui se sont déroulés dans le canton de Chora, a déclaré Mawlawi Hamdullah, président du conseil provincial.

Un porte-parole de l'OTAN à Kaboul, le commandant John Thomas, a déclaré qu'à sa connaissance, les affrontements dans le district de Chora avaient fait un grand nombre de victimes dans les rangs des insurgés, mais seulement onze blessés parmi les civils.

La coalition internationale em-

menée par les États-Unis a présenté ses excuses pour la mort, dimanche soir, de sept enfants dans un raid contre une madrasa située dans la province de Paktika près de la frontière avec le Pakistan, précisant qu'elle ne savait pas que des enfants se trouvaient dans l'école au moment de l'opération.

Le raid visait un ensemble de bâtiments comprenant une mosquée et une école coranique censée avoir abrité des activistes d'al-Qaïda, a précisé la coalition, ajoutant que la mosquée avait été légèrement endommagée.

La mort de dizaines de civils ces derniers mois lors d'opérations alliées contre les insurgés islamistes a provoqué des manifestations pour la démission du président Hamid Karzaï et pour le départ des 50 000 hommes de la coalition.

Au cours des derniers mois, plus de 120 civils ont été tués par des soldats étrangers en Afghanistan, selon le gouvernement et des témoignages locaux. Près de 6000 personnes, dont au moins 1500 civils, ont péri ces dix-sept derniers mois en Afghanistan.

Reuters

Un défi à Moscou

Des ex-républiques soviétiques se réunissent à Bakou

Bakou — Les dirigeants de quatre ex-républiques soviétiques pro-occidentales se sont retrouvés hier à Bakou à la veille d'un sommet du GUAM (Géorgie, Ukraine, Azerbaïdjan, Moldavie) destiné à défier l'influence russe dans l'ex-URSS.

Les présidents géorgien, Mikheil Saakachvili, ukrainien, Viktor Iouchtchenko, leur homologue azerbaïdjanais, Ilham Aliyev, et le premier ministre moldave, Vasile Tarlev, ont eu hier soir une série de rencontres bilatérales.

Dans un geste symbolique de soutien, les présidents lituanien, Valdas Adamkus, et polonais, Lech Kaczynski, deux leaders de l'ancien bloc soviétique, sont aussi arrivés hier pour prendre part aux négociations en tant qu'observateurs.

Le président roumain, Traian

Basecu, est attendu à Bakou aujourd'hui. La coopération énergétique va dominer le sommet.

Selon le chef de la diplomatie géorgienne, Guela Bejouachvili, les partenaires du GUAM vont discuter de la création d'une force de maintien de la paix qui pourrait remplacer les contingents russes dans les régions séparatistes en Moldavie et en Géorgie.

La Géorgie et l'Ukraine ont promu le GUAM comme une organisation pro-occidentale et démocratique à la Communauté des États indépendants (CEI, 12 ex-républiques soviétiques) dominée par Moscou dont les membres du GUAM sont néanmoins partie.

M. Bejouachvili a déclaré hier que la CEI ne représentait plus l'intérêt pour tous ses membres.

Agence France-Presse

Islamabad fulmine contre l'anoblissement de Rushdie

Le Pakistan veut que Londres lui retire le titre de chevalier

Islamabad — Le Pakistan a exigé hier le retrait du titre de chevalier conféré samedi par la reine Elizabeth II d'Angleterre à l'écrivain Salman Rushdie et un ministre a jugé qu'anoblir l'auteur des *Versets sataniques* justifiait des attentats suicide.

Le Pakistan, dont le territoire était une colonie britannique jusqu'à la Partition de 1947, est ulcéré par la distinction accordée par la reine d'Angleterre à Salman Rushdie, qui peut désormais porter le titre Sir avant son prénom.

Le Pakistan, pays de 160 millions d'habitants surtout sunnites, allié des Occidentaux dans la «guerre contre le terrorisme», va officiellement protester auprès de Londres, a annoncé le ministre des Affaires étrangères.

Hier, l'Assemblée nationale a fermement condamné l'attribution à Salman Rushdie du titre à

Rushdie en votant une résolution à l'unanimité. «Nous exigeons que la Grande-Bretagne s'abstienne de commettre de tels actes, qui heurtent la sensibilité des musulmans, et qu'elle retire» à l'écrivain le titre qui lui a été conféré, a prévenu le ministre des Affaires parlementaires, Sher Afgan.

Avant le Pakistan, l'Iran avait parlé dimanche d'acte d'«islamophobie», même si Téhéran a promis en 1998 de pas appliquer sa fatwa contre Salman Rushdie.

Agence France-Presse

EN BREF

Avantage Clinton

Washington — L'avance de la sénatrice démocrate Hillary Rodham Clinton sur son rival Barack Obama dans la course à l'investiture démocrate pour l'élection présidentielle de 2008 dépasse les dix points dans un sondage publié hier par USA Today. L'étude réalisée par l'institut Gallup crédite la sénatrice de l'État de New York d'un soutien de 39 % contre 26 % pour le sénateur de l'Illinois, son plus proche rival au sein du Parti démocrate. Dans le camp républicain, l'ex-maire de New York Rudolph Giuliani continue de mener la danse, mais est désormais suivi de l'ancien sénateur du Tennessee Fred Thompson qui devance John McCain, élu de l'Arizona au Sénat. — Reuters

Des dossiers pour le Rwanda

Nairobi — Le Tribunal pénal international pour le Rwanda (TPIR), installé à Arusha (Tanzanie) et dont les travaux doivent s'achever fin 2008, souhaite transférer 17 dossiers aux autorités rwandaises. «Le Rwanda peut-il mener des procès pour génocide dans les conditions appropriées? La réponse est un oui écrasant», a affirmé hier Tim Gallimore, porte-parole du tribunal de l'ONU. Depuis 1997, le TPIR a prononcé 28 condamnations et cinq acquittements. Il a jusqu'à la fin de l'année prochain pour traiter des suspects, lesquels pourront faire appel jusqu'en 2010. Vingt-sept dossiers restent en souffrance. — Reuters

Négociations sur le Sahara occidental

New York — Le Maroc et le Front Polisario ont ouvert hier près de New York, sous l'égide de l'ONU, leurs premières négociations directes depuis dix ans sur l'avenir du Sahara occidental. L'envoyé spécial du secrétaire général des Nations unies pour le Sahara occidental, Peter Van Walsum, a accueilli les deux parties pour cette rencontre de deux jours à huis clos, dans une résidence privée luxueuse à Manhasset, dans la banlieue de New York. — AFP

Varsovie irrite ses partenaires européens

La Pologne fait obstacle à l'adoption de la réforme de l'Union européenne

La tension monte entre la Pologne et ses partenaires européens trois jours avant le sommet de Bruxelles, qui risque d'échouer à réformer les institutions de l'UE à moins de trouver un compromis in extremis.

Les ministres des Affaires étrangères des Vingt-Sept ont tenté dimanche et hier de rapprocher les positions sur le nouveau traité censé remplacer la défunte Constitution européenne afin de préparer le terrain pour un accord vendredi. Le résultat a été exactement inverse.

«La température monte en ce qui concerne le débat sur le traité constitutionnel», a déclaré après la rencontre la vice-présidente de la Commission européenne, Margot Wallström. «Personne ne peut prédire ce qui va arriver».

«C'était une discussion un peu rude au cours de laquelle on pouvait se demander si ceux qui n'ont pas ratifié d'une manière ou d'une autre le traité constitutionnel l'avaient bien accepté», a renchéri le ministre français, Bernard Kouchner.

Les responsables de la présidence allemande de l'UE ont ostensiblement montré leur exaspération lorsque la ministre polonaise, Anna Fotyga, a une fois de plus vivement rejeté le mécanisme de votes prévu dans le projet de Constitution.

Ce texte prévoit qu'une décision est adoptée lorsqu'elle est soutenue par 55 % des États représentant 65 % de la population. Ce système, censé éviter les blocages, est accepté par tous les autres pays, même les plus petits que cela désavantage.

Il s'agit du cœur de la réforme des institutions, que l'immense majorité des pays veulent préserver, tout comme la nomination d'un président stable du Conseil

européen, la création d'un poste de «ministre» des Affaires étrangères de l'UE, l'extension du champ du vote à la majorité qualifiée et la une Charte contraignant des droits fondamentaux.

Mais le gouvernement des frères Lech et Jaroslaw Kaczynski veut garder le pouvoir de blocage dont il dispose en vertu du traité de Nice, qui lui donne un poids pratiquement égal à l'Allemagne, deux fois plus peuplée.

Varsovie brandit implicitement la menace d'un veto. «Nous ne sommes pas isolés», a estimé Anna Fotyga, visiblement très irritée. «Nous avons nos propres demandes et il faut un consensus. Cela doit être adopté à l'unanimité».

Si les choses restent en l'état, le sommet de jeudi et vendredi se terminera par un nouveau fiasco qui risque de replonger l'Union dans une crise comparable à celle qui avait suivi les «non» français et néerlandais du printemps 2005.

L'Allemagne, la France, l'Espagne et la plupart des pays ont réaffirmé hier qu'ils préféreraient un échec à un mauvais accord.

Londres, qui a de nombreuses objections à faire valoir, notamment sur l'extension de la majorité qualifiée ou le refus d'une Charte des droits fondamentaux contraignant, n'aurait alors pas à se battre, même si des compromis sur ses «lignes rouges» sont plus aisées à trouver que pour la Pologne.

Les responsables allemands et français semblent d'ailleurs se préparer à l'éventualité d'un échec et n'hésitent pas à en faire porter la responsabilité à Varsovie, dont ils ne comprennent pas la tactique de négociation frontale.

«On ne met pas la communauté impulement en échec», a expliqué un diplomate. «Il y a un prix à payer, par exemple en matière de solidarité énergétique par rapport à la Russie.»

Des compromis possibles sont évoqués. L'entrée en vigueur du système de vote pourrait ainsi être reportée afin de désamorcer l'opposition polonaise. «Si nous étions les Allemands, nous proposerions de reporter le basculement [vers le nouveau système] de quelques années, disons jusqu'à 2011, et nous accepterions 2013 à la toute fin comme compromis», a expliqué un diplomate.

Cette offre, que les responsables allemands ne confirment pas, pourrait être combinée avec l'utilisation du «compromis de Ioannina», un texte byzantin mis au point en 1994 après l'élargissement à la Suède, à l'Autriche et à la Finlande pour rassurer une Espagne elle aussi inquiète à l'époque.

Le nouveau système de vote est censé entrer en vigueur en 2009, mais d'autres réformes institutionnelles, comme la réduction de la taille de la Commission européenne, ont déjà été reportées à 2014 dans le projet de Constitution.

Mais Anna Fotyga a rejeté ce qui n'est selon elle qu'une simple adaptation de la règle de la double majorité.

Reuters



GUÉRIN, éditeur ltée
514-842-3481

Lionel MENEY

DICTIONNAIRE QUÉBÉCOIS-FRANÇAIS

Pour mieux se comprendre entre francophones

En vente dans toutes les librairies
Le prix est indiqué sous réserve de modifications.

20% à 50%

Solde d'été



1007, rue LAURIER ouest,
Outremont
Tél.: 274-2442

ÉDITORIAL

Le rebond

Du sursaut du Parti socialiste à la défaite d'Alain Juppé, la finale des législatives aura été celle de l'inattendu. Certes, la droite disposera d'une majorité suffisante pour voter sans encombre les politiques arrêtées par le duo Sarkozy-Fillon. Mais, face à elle, un PS ragaillard par ce rebond imprévu sera en mesure de lui rappeler que les Français s'opposent à une trop grande concentration des pouvoirs.

La semaine dernière, ces firmes qui font commerce des dilemmes électoraux des citoyens de la République prédisaient qu'une vague bleue inonderait l'Assemblée nationale et propagerait du coup un vague à l'âme de haut en bas du Parti socialiste, certains sondeurs allant jusqu'à prédire une lente mais constante descente aux enfers de cette formation.

À la décharge des statisticiens des affections ou humeurs politiques, il faut souligner qu'au terme du premier tour les Français affichaient une inclination certaine pour une Assemblée drapée du bleu de l'UMP. Mais, voilà, à la faveur du deuxième tour, des milliers et des milliers d'entre eux ont décidé de contrarier un gouvernement qui venait de les contrarier.

De quoi s'agit-il? De la TVA sociale. Au soir du premier tour, le tout nouveau ministre des Finances, Jean-Louis Borloo, avait indiqué qu'une augmentation de cette taxe était à l'étude. Cette évocation d'une hausse par un poids lourd d'un cabinet qui avait promis de s'atteler à une bonification du pouvoir d'achat a eu des conséquences néfastes pour bien des élus UMP en ballottage. Et notamment pour Alain Juppé qui, défait par une socialiste, a remis sur-le-champ sa démission de ministre à l'Environnement et surtout de ministre d'État, donc de vice-premier ministre.

Entre autres effets, la polémique entourant la TVA sociale a favorisé un report de voix des électeurs de François Bayrou, les centristes, au profit des socialistes. À cela, il faut ajouter l'écho séduisant qu'a eu sur ces centristes le rapprochement effectué par Ségolène Royale, auprès de Bayrou. Et ce, malgré l'opposition manifestée par la... direction du PS. En effet, Royale avait à peine indiqué son intention de dialoguer avec Bayrou que le premier secrétaire et patron du PS, François Hollande, s'empressait de claironner haut et fort qu'il était hors de question d'envisager une alliance avec le porte-étendard du centre.

Aujourd'hui, s'il y en a un qui doit respirer, c'est bel et bien Hollande. Car le rebond manifeste de son parti lui épargne une démission à court terme de son poste. Beaucoup croient même que le bon score des socialistes devrait lui permettre de rester en selle jusqu'au prochain congrès du PS. Reste cependant ceci: en confirmant le divorce du couple et en accompagnant celui-ci d'une annonce disant qu'elle entend combattre afin d'être choisie candidate lors de la prochaine présidentielle, Royale a aiguë une fois encore l'aigreur que certains bonzes éprouvent à son endroit.

Cela étant, on ne peut qu'être agacé par cette propension très prononcée qu'ont les Royal, Hollande, Laurent Fabius, Dominique Strauss-Kahn, Bertrand Delanoë et consorts à disposer leurs pions en vue d'une élection qui n'aura lieu que dans cinq ans. Il serait temps que quelqu'un mette une sourdine à ce tango tragi-comique.

Après tout, si le PS a perdu sa troisième présidentielle consécutive, c'est qu'il n'a pas su ou plutôt qu'il n'a pas voulu observer le devoir d'inventaire après le désastre de 2002. En ayant fait l'économie d'un débat et d'une réforme obliée de son programme, ce parti s'est retrouvé Gros-Jean comme devant. Bref, il a été son propre fossoyeur. Si la foire d'empoigne dont il est le metteur en scène se poursuit, il risque fort d'être tétanisé lors des prochains rendez-vous électoraux.

Avec ou sans dents

La Loi Anastasia, promulguée avec émotion par le gouvernement de Jean Charest, n'appelle pas par hasard à la vigilance collective et à la responsabilité citoyenne. En matière de contrôle des armes à feu, Québec n'a pas les mains libres: seul Ottawa en tient les ficelles.

Qui peut être contre la vertu? Le premier ministre Charest joue d'authenticité en affirmant que le projet de loi 9 — renommé Loi Anastasia, du nom de la jeune Anastasia De Sousa dont la vie a été fauchée dans la tuerie du Collège Dawson — servira à mieux «protéger les Québécois».

Les mesures annoncées la semaine dernière pour renforcer le contrôle des armes à feu prohibées et à autorisation restreinte s'appuient sur la responsabilité individuelle d'abord, la responsabilisation collective ensuite. Vigilance et dénonciation sont les maîtres mots de ce projet de loi qui vise à interdire l'entrée d'armes à feu sur tout terrain scolaire — de la garderie à l'université. Il repose aussi sur une vigie citoyenne pour gêner des fous furieux comme Kimveer Gill, évitant qu'ils ne déchargent leur fiel par la bouche de leurs canons.

Concrètement, la Loi Anastasia aurait-elle pu empêcher le jeune homme de 25 ans d'ouvrir le feu avec sa Beretta de modèle Cx4 Storm, tuant Mlle De Sousa et blessant une vingtaine d'autres victimes?

«Nul ne le sait», a vite admis le premier ministre, qui sait mieux que quiconque les limites de son action en ce domaine. Au Québec, posséder cette arme était tout à fait légal il y a dix mois. Cela le sera maintenant, en dépit de la Loi Anastasia. Mais qui sait si un professeur ou un responsable d'un club de tir pourrait déceler chez l'individu troublé une étincelle meurtrière? Qui sait si, l'ayant devinée, ils en informeraient les autorités policières, comme la loi le prévoit désormais?

Tout au plus, avec les nouvelles bornes légales, les Gill de ce monde seraient-ils passibles d'une «amende forte» de 5000 \$ pour avoir pénétré en zone scolaire avec une arme au poing.

Lui-même «survivant» de la tragédie de Dawson, l'ami d'Anastasia De Sousa et rappeur Hayder Kadhimi a rappelé vendredi dernier que le premier ministre Stephen Harper n'avait pas daigné répondre à la lettre qu'il lui a adressée, revendiquant un meilleur contrôle des armes à feu.

Le démantèlement du registre des armes à feu par les conservateurs, vertement dénoncé hier encore par le Bloc québécois, devait permettre d'importantes économies. Le *Globe and Mail* révélait la semaine dernière que, sous les libéraux comme sous les conservateurs, la facture est demeurée exactement la même! Loin de resserrer le contrôle qu'il détenait, le gouvernement fédéral songe plutôt à exclure d'autres armes de l'examen lié au registre.

Nul décret n'enrayera la folie meurtrière. Mais Ottawa seul a le pouvoir d'ajouter des dents à une loi du Québec qui, malgré toute la sympathie qu'elle doit s'attirer, ne frappe pas le problème en plein cœur.

machouinard@ledevoir.com

LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910. FAIS CE QUE DOIS

Directeur BERNARD DESCÔTEAUX
Rédacteur en chef JEAN-ROBERT SANSAFON
Vice-présidente, finances et administration CATHERINE LABERGE
Directrice de l'information JOSÉE BOILEAU
Directeurs adjoints de l'information PIERRE BEAULIEU,
LOUIS LAPIERRE, JEAN-FRANÇOIS NADEAU
Directeur artistique CHRISTIAN TIFFET
Directrice, ventes publicitaires NICOLE CALESTAGNE



L E T T R E S

La fin de la vache sacrée?

Des urgentologues démissionnent, les listes d'attentes continuent de s'allonger, nous continuons d'ajouter des sommes considérables à notre système de santé et rien ne change. De plus, le gouvernement a instauré une commission dont nous savons déjà les conclusions auxquelles elle va parvenir. Suis-je seul, mais il semble que je constate l'effondrement de notre système de santé public? Sommes-nous sur le point de perdre notre vache sacrée? Vais-je devoir bientôt payer 45 \$ pour voir un médecin pendant 10 minutes? Je sens déjà les compagnies d'assurances se préparer à sabler le champagne. Attention chère nation, Hannibal Ad Portas!

Ulric Couture
Montréal, le 17 juin 2007

Un travail de qualité

On parle beaucoup, ces temps-ci, du manque de services aux personnes handicapées. Comme parents d'une jeune adulte handicapée, nous pouvons en témoigner. Mais nous pouvons aussi témoigner de la qualité du travail accompli par les intervenants auprès de ces personnes.

Notre fille Julie, maintenant âgée de 21 ans doit quitter l'école. Nous profitons de cette tribune pour remercier haut et fort les professeurs, éducateurs, thérapeutes des écoles Victor-Doré et Joseph-Charbonneau qui, au cours de toute la durée de la scolarité primaire et secondaire de notre fille, se sont investis afin d'aller chercher tout son potentiel de développement. Ce qu'ils ont fait avec notre fille, ils le font tous les jours avec les quelque 180 autres jeunes de chacune des écoles.

Nous désirons aussi souligner le travail accompli par les dames du diner, les chauffeurs d'autobus et leurs accompagnateurs ainsi que les autres intervenants. Tous ces gens qui œuvrent auprès des jeunes handicapés se donnent entièrement. Ils le font parce qu'ils les aiment et qu'ils ont la satisfaction de les voir évoluer malgré le manque flagrant de ressources financières, techniques et humaines.

Monique Gougeon et Jean Filion
Montréal, le 14 juin 2007

Je me souviens

Je me souviens d'un certain samedi de mars 2003: par un froid de canard nous étions des milliers et des milliers à défiler dans les rues de Montréal, de Québec, et d'ailleurs pour dire non à l'invasion de l'Irak. Qui maintenant oserait dire que cette invasion était justifiée? Les mensonges utilisés pour justifier l'invasion ont été mis au jour. Pour la population irakienne, c'est chaque jour l'enfer.

Je me souviens et je m'interroge: pourquoi ne sommes-nous pas des milliers et milliers à dénoncer l'invasion de l'Afghanistan? La situation commence à ressembler drôlement à ce qui s'est passé et continue de se passer en Irak. À la une du *Devoir* du jeudi 14 juin, la Croix-Rouge nous en met plein la figure. Le chef de la délégation en Afghanistan, Reto Stocker, a fait le point sur la situation humanitaire en entrevue au *Devoir*. «Selon lui, la situation dégrade, depuis un an alors que la population civile est de plus en plus en détresse en raison de l'intensification des combats entre l'OTAN et les Talibans. Le conflit ne s'est pas juste étendu, il s'est intensifié. L'effet est direct sur les habitants, qui souffrent plus qu'avant.»

Pendant ce temps, M. Harper continue d'affirmer que le travail humanitaire est la priorité numéro un des militaires canadiens en Afghanistan. Et nos jeunes de Valcartier se préparent à partir pour continuer ce travail «humanitaire». Pourtant, il est clair qu'humanitaire et militaire sont deux concepts différents, opposés même. Le premier ministre a le devoir de nous expliquer clairement le rôle du Canada dans l'invasion de l'Afghanistan, pour que tous et toutes nous sachions pourquoi les soldats vont risquer leur vie. Par respect pour la population afghane, nous devons comprendre ce que notre gouvernement et notre armée fabriquent en Afghanistan. Et c'est ainsi que nous pourrions être des milliers et des milliers à sortir dans la rue pour dire non à l'occupation de l'Afghanistan.

Maryse Azzaria
Sainte-Julienne, le 14 juin 2007

Croissance et maladie

En réponse à une lettre parue le 13 juin intitulée «Les vrais besoins de l'Afrique», j'aimerais souligner certains points de vue divergents sur la question de l'aide internationale. Je sais que les efforts et la détermination des dirigeants de ce monde manquent parfois. Cependant, quand il s'agit de parler d'aide internationale, il faut être très prudent. [...]

Plusieurs études montrent que certaines maladies (sida et paludisme notamment) ralentissent la croissance économique des pays africains d'environ 1,3 % par an. On estime que, pour l'Afrique seule, le poids économique du paludisme représente environ 12 milliards annuellement. La maladie ne fait pas seulement perdre des vies et de la productivité, mais elle handicape l'éducation des enfants et le développement social, par l'absentéisme et les infirmités neurologiques associées aux formes les plus graves de cette pandémie. Donc, à en croire ces études, le paludisme érode de façon non négligeable la croissance économique de certains pays africains.

Ainsi, je pense que la vraie question n'est pas combien allouer, mais comment. Je suis persuadée qu'en ce sens beaucoup de subtilités restent à comprendre. De la même façon, je ne crois pas, comme cela est indiqué dans la lettre que le G8 ait inversé la question de l'aide au développement. Je crois plutôt qu'il existe deux fronts distincts mais interdépendants: celui de l'aide économique directe, comme espérée, et qui semble avoir fait ses preuves ailleurs, notamment au Bangladesh, avec le micro-crédit, et celui d'un effort concerté pour lutter de manière directe et à grande échelle, contre des pandémies comme le paludisme, qui rappelle, sont faciles à endiguer, pourvu que l'on s'y attaque très rapidement. À ce propos, et pour conclure, des études montrent un renforcement du virus aux médicaments et aux pesticides actuellement utilisés. Alors, en parallèle avec l'aide financière, il m'apparaît clair que lutter contre les pandémies ne constitue pas une perte, mais un gage de redressement.

Joanie Durocher
Sherbrooke, le 15 juin 2007

LIBRE OPINION

Pour un véritable accès cyclable au centre-ville

COLLECTIF MONTRÉAL À VÉLO

Chers Messieurs Tremblay et Lavallée, maire et responsable de l'aménagement urbain et du transport de Montréal,

Encore récemment, l'actualité est venue rappeler une réalité dramatique: l'utilisation du vélo peut entraîner la mort. Lundi dernier, circulant selon son droit, un cycliste a été happé mortellement à une intersection de la piste cyclable rue Notre-Dame. Au dire de la Direction de la santé publique, plus de 1000 cyclistes montréalais subissent un accident majeur annuellement. Ce n'est évidemment pas le vélo en soi qui est dangereux, mais plutôt sa cohabitation forcée avec l'automobile. De là l'importance d'une ville aménagée de façon réfléchie.

Votre annonce d'un projet de réaménagement du boulevard de Maisonneuve a marqué le coup d'envoi de ce qui semble être une transformation majeure du transport urbain à Montréal. Après la lecture du tant attendu Plan de transport de votre administration, nous sommes enchantés de constater votre engagement à «réduire la dépendance à l'automobile» en stimulant l'utilisation du vélo. Devant les nombreux enjeux sociaux auxquels nous faisons face, il est rassurant de constater que vous admettez le rôle central que peut jouer ce mode de transport actif.

Toutefois, si votre objectif est de devenir

«un exemple en matière de transport» en adoptant «des mesures déterminantes, voire radicales», nous sommes d'avis qu'il vous faudra miser sur des tactiques moins rétrogrades. En tant que cyclistes utilitaires urbains, nous vous invitons à poursuivre votre réflexion.

Votre proposition actuelle est similaire à ce que nous retrouvons dans les rues Rachel et Berri. Notons qu'en plus d'être souvent citée comme exemple d'aménagement à éviter, cette conception est déconseillée par Vélo Québec lorsqu'il est question d'une zone à fort transit. Dans les faits, il s'agit d'une piste de deux voies à double sens, séparée des automobiles par une bordure de béton et installée du côté gauche de la chaussée. Nous saluons l'espace officiellement alloué au vélo ainsi que votre audace de supprimer 200 espaces de stationnement, mais votre proposition ressemble davantage à une route de campagne que l'on tenterait d'implanter au cœur du centre-ville.

Afin de vous démontrer notre point de vue, voici quelques notions fondamentales en transport pour vous aider à bien saisir l'analogie ainsi que les dysfonctions jugées inhérentes à cette piste: une seule voie par sens empêche un trafic fluide, les usagers ne pouvant rouler aisément à des vitesses variables; le double sens ajoute un risque de collision lors de tout dépassement; aux intersections, le double sens complique grandement l'interaction avec piétons et automobiles.

Notre solution est bien simple: inspirons-nous de ce qui est offert aux automobilistes. À l'instar des rues de Maisonneuve et Sainte-Catherine, les cyclistes ont besoin de deux pistes distinctes unidirectionnelles canalisant le trafic est-ouest, chacune comportant un minimum de deux voies. De plus, contrairement à ce que vous nous offrez, il semble plus naturel de les installer à droite des voitures.

Nous sommes d'avis que ce type d'aménagement devrait être implanté sur l'ensemble du réseau artériel de la ville. Pour nous, faire autrement serait nier la présence des cyclistes partout et en tout temps. Peut-être pourrions-nous alors jouir d'une véritable ville cyclable, encourageant réellement le vélo comme moyen de transport efficace.

Vous avez bien raison, Messieurs, «un virage s'impose». Grâce à votre écoute des besoins réels de la population, Montréal pourra enfin devenir, «au cours des années qui viennent, la ville cyclable par excellence, un modèle d'inspiration par la mise en place de mesures audacieuses et à l'avant-garde». Le Collectif Montréal à Vélo vous encourage fortement à oser réinventer Montréal!

Le Collectif Montréal à Vélo est un regroupement de cyclistes utilitaires montréalais prônant le vélo comme moyen de transport urbain.

IDÉES

Pour redevenir le parti des Québécois

PAULINE MAROIS

Candidate à la direction du Parti québécois

Pendant 18 mois, j'ai été absente de la scène politique. Si j'ai choisi de revenir, c'est que j'ai la profonde conviction que notre parti, malgré les heures difficiles qu'il traverse, peut faire encore beaucoup pour le Québec. Pour peu bien sûr qu'il soit capable de se parler avec franchise et de se dire les choses telles qu'elles sont.

Le 26 mars dernier, les électeurs ont infligé une sévère défaite au Parti québécois. Il serait facile de montrer du doigt telle ou telle raison pour expliquer cette défaite. Pourtant nous ne ferions que nous cacher la tête dans le sable. Ce n'était pas un simple accident de parcours. Depuis 1994, on assiste à une baisse constante de la popularité de notre parti.

Pourquoi?

Pourquoi notre parti a-t-il perdu la confiance de bon nombre de Québécois?

Parce que nous n'avons pas su écouter ce qu'ils nous disaient.

Parce que nous nous sommes enfermés dans des doctrines et des discussions en vase clos.

Parce que dans notre désir de faire ce que nous croyions être le mieux pour les gens, nous avons oublié d'entendre ce qu'eux considéraient être le meilleur pour eux-mêmes.

Parce que nous avons manqué du courage nécessaire pour proposer des changements devenus incontournables dans notre société.

Écouter la population

Nous avons, de bonne foi, fait des erreurs, ce qui est inévitable dans l'action. Mais, pour retrouver la confiance des Québécois, nous devons, comme parti, nous remettre à l'écoute de la population et accepter les nécessaires changements qu'elle nous propose. Car un parti politique qui n'est pas à l'écoute de la population se condamne inévitablement à la marginalité, voire à la disparition.

Le 26 mars dernier, j'ai pris fait et acte de choses importantes que les Québécois nous ont dites.

D'abord, qu'ils ne se sentaient pas prêts à rouvrir maintenant la discussion décisive sur la souveraineté du Québec et qu'ils n'en pouvaient plus de se voir enfermés dans un stérile débat sur la date, le jour, l'heure du référendum, bref, dans la mécanique. Mais, par la même occasion, ils nous ont indiqué qu'ils voulaient sans attendre voir leur identité et leurs valeurs fondamentales être affirmées haut et fort.

Ensuite qu'ils ne se reconnaissaient plus dans certains dogmes qui prévalent au Québec depuis la Révolution tranquille et dont nous nous sommes faits les porte-parole; qu'il fallait nous soucier de l'endettement collectif qui risque de condamner nos enfants à être écrasés sous un fardeau intenable. Enfin qu'ils attendaient des actions réalistes, concrètes et immédiates, dans certains dossiers où ils ont des inquiétudes particulières.

Comme démocrate, je suis profondément convaincue que le peuple est souverain et que, comme parti politique, nous avons le devoir de l'écouter avec respect et de répondre à ses aspirations. C'est la condition première pour obtenir sa confiance.

Renouveler notre parti

Depuis sa fondation, le Parti québécois s'est construit sur deux piliers: la social-démocratie et la souveraineté. Vouloir les renier lui ferait perdre sa raison d'être. Tout comme le fait de se radicaliser en refusant d'avancer de gouverner un Québec encore province serait une recette assurée pour l'exclusion, voire le suicide politique.

Depuis 40 ans, le Québec a changé. Et si le Qué-



CHRISTINNE MUSCHI REUTERS

Pauline Marois: « Comment être souverainiste, comment être social-démocrate en 2007? »

bec et les Québécois ont évolué, le Parti québécois doit lui aussi évoluer.

Partout en Occident, des partis progressistes, sans rien renier de leurs valeurs profondes, adaptent leurs politiques. Nous ne devons pas craindre d'en faire autant et de nous renouveler à partir des attentes de la population. Posons-nous la question: comment être souverainiste, comment être social-démocrate en 2007?

Sur la souveraineté

Plus personne ne conteste désormais que les Québécoises et les Québécois, par leur histoire, leur langue, leur culture, le territoire qu'ils occupent, les institutions qu'ils ont créées au fil des siècles, les liens qu'ils ont tissés avec le monde, forment une nation. Pour ma part, je suis persuadée qu'aucun peuple ne peut renoncer à sa souveraineté et qu'aucun parti politique n'a moralement le droit d'écarter d'une manière définitive le droit d'un peuple à s'autodéterminer.

Au Parti québécois, nous croyons que le Québec possède tout ce qu'il faut pour devenir un véritable pays et que nous ne pourrions nous réaliser pleinement, comme nation, que lorsque nous nous gouvernerons nous-mêmes.

Mais il faut se rappeler, comme parti, que l'important, c'est l'objectif que nous poursuivons. Pour l'atteindre, il faut que le mouvement souverainiste, ses membres, deviennent les artisans de la mobilisation pour la souveraineté. Cette responsabilité ne doit plus reposer sur les seules épaules du chef ou de l'ailé parlementaire.

À travers des moyens que nous définirons ensemble, il appartiendra à chacune et à chacun d'entre

nous d'agir. Car tout le temps et toute l'énergie passés à débattre du jour et de l'heure sont du temps et de l'énergie qui ne sont pas consacrés à parler du pays. Je refuse de m'engager dans cette voie. Le Parti québécois doit rompre avec le piège d'échéancier ou d'obligation référendaire.

Gardons-nous la liberté d'agir au mieux des circonstances, de conclure au besoin les alliances nécessaires. Dès maintenant, défendons et promouvons à chaque instant l'identité, les valeurs et les intérêts de la nation québécoise. Faisons-nous confiance et faisons confiance à l'intelligence, à la sagesse et à la volonté du peuple québécois.

Sur la social-démocratie

Par ailleurs, le Parti québécois doit moderniser sa conception de la social-démocratie pour la faire reposer sur une lecture réaliste et progressiste d'un Québec et d'un monde qui ont changé. Nous devons en finir avec certaines idées toutes faites dans lesquels une très large majorité de Québécois ne se reconnaissent plus.

Nous devons accepter de nous ouvrir à des formes nouvelles et audacieuses de collaboration entre le secteur privé, le secteur communautaire et le secteur public. Il n'y a rien qui ne puisse être remis en question si cela sert le bien commun. Et le bien commun s'inscrit aussi dans le bien-être individuel. L'équité et la justice sociale ne sont pas nécessairement synonymes d'uniformité.

Il faut mettre résolument le cap sur la création de richesses, dans une perspective de développement durable. Non parce que la richesse est une fin en soi, mais parce qu'elle est LA condition essentielle pour

faire avancer l'égalité des chances, financer les services publics et les programmes sociaux et bâtir la vraie solidarité. On ne peut pas répartir de l'argent que l'on n'a pas.

Il faut, une fois pour toutes, en finir avec cette peur de la richesse comme s'il s'agissait de quelque chose qui nous détournerait du bien commun et de la solidarité. Au contraire, c'est grâce à la richesse que nous pourrions être mieux solidaires.

Nous devons également prendre conscience de la crise de confiance de la population à l'égard des institutions et des services publics et offrir des garanties sur l'utilisation de leurs taxes et impôts.

Il nous faut aussi inscrire au cœur de nos propositions politiques: la famille dans son sens le plus large, comme pilier de notre société; l'éducation, comme lieu de transmission du savoir et d'instauration de l'égalité des chances; l'environnement, parce que, plus que jamais, notre planète est fragile; la santé, parce qu'elle doit demeurer la garantie de notre solidarité, pour notre génération mais aussi pour celles de nos enfants et de nos petits-enfants; enfin, la culture qui est la marque la plus distinctive de ce que nous sommes.

Et ce que nous sommes, c'est notre histoire. Ce sont les valeurs que nous partageons, toutes origines confondues: avant tout francophones, solidaires et démocrates, attachés au principe de l'égalité entre les hommes et les femmes, tolérants mais désireux du respect de cette identité.

C'est ce parti renouvelé avec vous que je veux diriger. Un parti qui se parle avec franchise, qui part des préoccupations concrètes des gens et cherche ensuite à y répondre par des politiques adaptées à notre époque et fidèles à nos valeurs. Un parti qui se fait confiance.

Le Parti québécois doit redevenir le parti des Québécoises et des Québécois.

Le budget de la santé

Deux fois moins gourmand dans un Québec indépendant

MARC LAVIOLETTE

Président

PIERRE DUBUC

Secrétaire

Syndicalistes et progressistes pour un Québec libre (SPQ Libre)

Bien que les coûts de la santé au Québec soient maîtrisés et que les dépenses en santé soient largement inférieures à la moyenne canadienne, le gouvernement Charest a jugé nécessaire de créer un comité dirigé par Claude Castonguay avec pour mandat de revoir le financement du système de santé et les possibilités de faire une plus large part au secteur privé.

L'argument massue des partisans d'une telle démarche est le fait que les dépenses en santé représentent 37 % du budget total du gouvernement du Québec. Ce serait effectivement énorme pour une société. Mais il faut se rappeler que nous parlons ici du budget d'un demi-Etat. Si le Québec était indépendant et contrôlait l'ensemble de ses impôts, le budget de la santé ne représenterait que 20 % du budget national. N'étant alors plus soumis aux choix budgétaires d'une autre nation — la nation canadienne-anglaise majoritaire au Parlement canadien —, nous pourrions facilement décider d'allouer plus de ressources à la santé et moins, par exemple, aux dépenses militaires.

Examinons tout de même ce qui risque d'être les conclusions du Comité Castonguay. Dans de multiples interventions au cours des dernières années — et plus particulièrement dans un rapport qu'il vient de signer pour le groupe de recherche CIRANO, M. Castonguay a déjà fait connaître ses solutions: l'introduction d'un ticket modérateur; la création de cliniques privées; l'élargissement du recours aux assurances privées. Rien d'étonnant de la part d'un homme dont toute la carrière s'est déroulée

dans le milieu des banques et des assurances à part une brève incursion de trois ans en politique au début des années 1970.

La rupture de la solidarité sociale

Lors du débat entourant l'adoption du dernier budget — alors que le gouvernement Charest a décidé de consacrer, contre l'avis de la population, 900 millions aux baisses d'impôt plutôt qu'à des investissements dans les programmes sociaux dont la santé — il a beaucoup été question de ces 40,1 % de la population qui ne payaient pas d'impôts sur le revenu.

Dans certains milieux, on s'en est presque indigné en oubliant que ces citoyens contribuaient largement aux revenus de l'Etat par la TVQ. Mais, surtout, on est passé rapidement sur la cause de leur non-participation à l'impôt sur le revenu. Bien que la majorité d'entre eux occupent un emploi, leurs revenus sont insuffisants pour payer de l'impôt. En un mot, ils sont trop pauvres! N'importe quelle société normale se serait alarmée du fait que plus de 40 % de ses membres soient à ce point démunis! Pas la nôtre, semble-t-il.

L'instauration d'un ticket modérateur frapperait de plein fouet cette population, car toutes les recherches montrent qu'elle est la plus susceptible d'avoir des problèmes de santé, résultant de ses conditions de travail et de vie.

Les cliniques privées et les assurances privées

Cliniques privées et assurances privées font la paire et représentent une nouvelle source d'inégalité des citoyens devant le système de santé. Pourquoi des cliniques privées? Est-ce que le réseau public a un problème de disponibilité d'infrastructures pour faire face à la demande? Les salles d'opération des centres hospitaliers sont-elles utilisées à pleine capacité? Non, le problème est le financement et la disponibilité des ressources humaines.

L'ouverture de cliniques privées s'inscrit dans la

logique des partenariats privé-public (PPP) développée par le présent gouvernement. Ceux-ci permettent au gouvernement de faire disparaître du périmètre fiscal public un certain nombre d'investissements désormais assumés par le privé et de pouvoir présenter un portrait enjolivé des finances publiques à la population.

Cependant, la facture réelle s'alourdit avec des coûts d'emprunt par le privé moins favorables que pour le gouvernement, des profits aux entrepreneurs même si leurs risques sont à peu près inexistantes, le gouvernement leur assurant un nombre minimal d'interventions chirurgicales rémunérées par les fonds publics.

À l'inégalité entre les citoyens quant à l'accès à ces cliniques privées s'ajoute une inégalité intergénérationnelle, les générations futures devant un jour payer pour cet endettement privé, garanti par l'Etat.

Une approche qui minera la compétitivité de l'économie québécoise

D'autre part, il est bon de rappeler que les assureurs privés ne fondent pas leurs espoirs dans l'achat d'assurances par des particuliers, mais bien par des employeurs pour offrir une couverture à leurs employés.

Aux États-Unis, où la part des dépenses privées représente 55,1 % des dépenses totales en santé — comparativement à 30,1 % au Canada — seulement 5,3 % des Américains achètent des assurances pour eux-mêmes. Les personnes âgées sont couvertes par le Medicare et les pauvres par le Medicaid, les autres par les assurances de leurs employeurs. Et plus de 30 % de la population ne bénéficie d'aucune protection.

L'introduction des assurances privées risque donc d'être une source d'iniquité entre, d'une part, le nombre restreint d'individus pouvant contracter une assurance privée et un nombre plus important de travailleurs pouvant bénéficier de telles assurances assumées par leur employeur et, d'autre part, le reste de la population exclue par sa situation financière ou

son état de santé des assurances privées.

Une autre conséquence importante est le fardeau financier que cela représentera à terme pour les employeurs. Actuellement, le plus important avantage comparatif du Québec et du Canada sur les États-Unis est précisément la présence d'un système de santé public. La croissance des assurances privées profitera certes aux compagnies d'assurances, mais désavantagera lourdement les autres secteurs économiques, dont le secteur industriel déjà durement touché.

La Cour suprême du Canada a ouvert le bal

Nous comprenons le combat que mènent [certains] en faveur d'une plus grande ouverture au secteur privé [...] mais nous ne voyons pas l'intérêt des souverainistes québécois à embarquer dans cette galère.

Par un habile et astucieux revirement des tables, le Canada anglais s'approprie à accuser le Québec de vouloir remettre en question les sacro-saints principes du système de santé au Canada. Attention! devrions-nous leur rétorquer, c'est plutôt une décision de votre Cour suprême (arrêt Chaoulli) qui a ouvert le panier de crabes.

Nous devrions nous engager, en tant que souverainistes, à inscrire dans la future constitution d'un Québec indépendant les grands principes d'universalité, de gratuité, d'égalité et d'accessibilité sur lesquels reposera le système de santé d'un Québec indépendant et les mettre ainsi à l'abri des décisions des cours.

D'ici là, s'il faut vraiment examiner de près les dépenses en santé du Québec-province, pourquoi ne pas rouvrir le dossier des deux centres hospitaliers universitaires? Le Québec-province peut-il réellement consacrer 3,6 milliards pour deux CHUS sans hypothéquer l'avenir de notre système de santé? Ne vaudrait-il pas mieux dire à nos concitoyens de langue anglaise que c'est impossible dans le cadre d'un Québec-province dont 37 % du budget va déjà à la santé, mais que nous serions disposés à réexaminer la situation dans le cadre du Québec, pays indépendant?

L'ÉQUIPE DU DEVOIR

LA RÉDACTION Journalistes à l'information générale et métropolitaine : Gérald Dallaire (adjoint au directeur de l'information), Jeanne Corriveau (affaires municipales), Fabien Deglise; Marie-Andrée Chouinard (éditorialiste, responsable de la page Idées), Brian Myles (justice et faits de société), Clémentine Cauchy (Général), Jean Dion, Louis-Gilles Francoeur (environnement), Benoît Munger (responsable du site Internet), Emilie Folie-Boivin, Vincent Cauchy (communisme), Laurence Clavel (pupitre), Jean-Guillaume Dumont, Philippe Papineau (pupitre), Louise-Maude Rioux Soucy (santé), Pauline Gravel (science), Michel Gervais (cartooniste), Diane Pécourt (responsable des pages thématiques); Martin Duclos, Michèle Malenfant et Christine Dumazet (lecteurs); Jacques Grenier et Jacques Nadeau (photographes); à l'information culturelle : Michel Bélair (théâtre et cahier Culture), Julie Carpentier (pupitre), Paul Bennett (pupitre cahiers spéciaux et culturels du week-end), Stéphane Baillargeon (reporter), Paul Cauchon (médias), Caroline Montpetit (liens), Odile Tremblay (cinéma), Isabelle Paré (culture); à l'information économique : Gérard Bérubé (adjoint au directeur de l'information), Serge Truffaut (éditorialiste); à l'information politique : Hélène Buzzetti et Alec Castonguay (correspondants parlementaires à Ottawa), Antoine Robitaille et Robert Dufresne (correspondants parlementaires à Québec), Kathleen Lévesque; Amélie Gaudreault (secrétariat à la rédaction); Marie-Pier Frappier, Emilie Parent Bouchard (communisme à la rédaction); la documentation : Gilles Paré (directeur), Nadia Sebati, Mélisande Simard (publicitaires), Laurence Thériault (directrice adjointe), Sylvie Laporte, Martine Bérubé (secrétaires), Jean de Billy, Jean-François Bossé, Dave Cameron, Marlène Côté, Christiane Legault, Amélie Maltais, Claire Paquet, Martine Riopelle, Isabelle Sanchez, Nathalie Zemaits, Olivier Zaida. **INFORMATIQUE** Yanick Martel (responsable). **PROMOTION, DISTRIBUTION ET TIRAGE** Caroline Simard (responsable service à la clientèle), Nancy Beaulieu, Manon Blanchette, Nathalie Filion, Rachelle Leclerc. **L'ADMINISTRATION** Stéphane Roger (contrôleur), Nicole Carmel (responsable des services comptables), Céline Furoy, Ghislaine Lafleur, Claudette Béliveau (adjointe administrative), Claudine Chevrier, Monique Proteau, Danielle Ross.

ACTUALITÉS

DROGUE

SUITE DE LA PAGE 1

voiture au chalet avec des membres de sa famille, ceux-ci avaient sur eux des substances illicites. Greg Yost, fonctionnaire au ministère de la Justice, avait répondu: «On devrait être attentif à ce que les passagers sont en train de faire. Je n'aurai pas de drogue dans ma voiture.» Le ministre de la Justice, Rob Nicholson, avait approuvé les propos de son fonctionnaire en lançant à la blague à son collègue député: «Restez à la maison!»

Pour Réal Ménard, cet article du projet de loi va trop loin et n'est pas nécessaire. «Il existe déjà des dispositions dans la loi interdisant la possession de drogue, rappelle-t-il. Pourquoi ajouter cela là?» Des voix se sont d'ailleurs fait entendre (dans la page Idées du Devoir, notamment) pour condamner cette section du projet de loi, y voyant un moyen détourné de tendre un très large filet pour capturer tous les jeunes consommateurs de stupéfiants sous couvert de lutte contre la conduite dangereuse.

Selon M. Ménard, si la loi allait en ce sens, elle serait inapplicable dans un contexte social. Le Parti libéral est du même avis, pour les mêmes raisons. «Vat-on devoir effectuer une fouille corporelle de tous nos passagers avant qu'ils ne montent dans notre véhicu-

le?», se demande la critique en matière de Justice, Marlene Jennings. Selon elle, «cet article est trop arbitraire et pourrait engendrer des situations injustifiées». Selon le député du NPD Joe Comartin, il va à l'encontre de la «tradition légale» canadienne en supposant que le chauffeur sait ce que ses passagers transportent dans leurs poches. Au cabinet du ministre Nicholson, on rétorque qu'il reviendrait à la couronne et non à l'accusé de prouver que le conducteur savait qu'il y avait de la drogue dans sa voiture.

Un blocage de plus

Il est peu probable que les conservateurs appuient ce changement, qui sera voté ce matin en comité parlementaire. «On ne s'attend pas à ce que les membres du gouvernement appuient les amendements de l'opposition sur ce projet de loi, surtout si ceux-ci vont à l'encontre de l'intention du projet de loi», a fait savoir la directrice des communications du ministre Nicholson, Geneviève Breton. Mais les trois partis d'opposition détenant la majorité au Comité permanent de la Justice, cet amendement sera adopté et la loi, renvoyée à la Chambre des communes pour vote final, modifiée.

Il s'agira d'un cas de plus où l'opposition frustre les tentatives législatives du gouvernement conser-

vateur en matière de justice. Cet automne, Stephen Harper avait fustigé les trois partis adverses après qu'ils eurent émasculé son projet de loi limitant le recours aux peines purgées dans la communauté (sursis). En outre, d'autres initiatives piétinent à cause des réticences de l'opposition, notamment celle facilitant la désignation comme criminels dangereux des abonnés à la délinquance.

C'est la troisième fois qu'Ottawa tente de faire adopter un projet de loi pour contrecarrer la drogue au volant. Les deux premières initiatives, menées par le gouvernement de Paul Martin, sont mortes au feuillet. Un des deux projets de loi créait aussi une infraction pour la présence de drogue illicite dans un véhicule, mais il instaurait aussi une «réserve» pour la possession de marijuana. Toute quantité de 30 grammes ou moins n'était pas visée par le projet de loi. Cette réserve a disparu dans la version conservatrice.

Défense des deux bières en suspens

Le projet de loi C-32 instaure une procédure stricte pour détecter les conducteurs sous l'effet de la drogue, y compris deux séances d'observation de leurs comportements (motricité, coordination, dilata-tion des pupilles, etc.). Les prélèvements obligatoires

ne sont exigés qu'après, lorsque les policiers ont acquis la certitude que le conducteur n'est pas sobre. Car contrairement à l'alcool, il n'existe pas de seuil d'intoxication reconnu comme affaiblissant les capacités de conduire un véhicule. En outre, les prélèvements corporels peuvent être trompeurs puisque des traces de drogues sont détectées dans le sang bien après que l'effet de celles-ci s'est dissipé.

Ce projet de loi abolit par ailleurs la défense dite «des deux bières». Elle consistait à contester la validité d'un résultat positif d'alcootest en présentant le témoignage d'amis capables de jurer que l'accusé n'avait bu que deux consommations. Les libéraux et les bloquistes tenteront ce matin de retirer cet élément de la loi. Marlene Jennings estime que les appareils de détection de l'alcool ne sont pas toujours entretenus et recalibrés et que les résultats ne sont donc pas toujours fiables. «On veut s'assurer que les moyens de défense ne soient pas exclus», dit-elle. Réal Ménard abonde dans ce sens. «Je ne suis pas sûr que ça n'aille pas trop loin.» Le NPD, dans ce cas, pourrait sauver le gouvernement en obligeant plutôt les corps policiers à prouver qu'ils entretiennent les appareils de détection.

Le Devoir

NASCAR

SUITE DE LA PAGE 1

pour la première fois le «C» bleu du PC lors de la course NASCAR qui a eu lieu dimanche sur la piste de Mosport, à Bowmanville, en Ontario. Le logo était visible sur le capot avant et les portières de la voiture. Outre Trois-Rivières, la course d'Edmonton des 20 et 21 juillet prochain a été retenue par le PC pour ce partenariat à la carte qui s'achève à la fin de l'été. La série NASCAR au Canada, anciennement connue sous le nom de CASCAR avant son rachat par la série américaine en 2006, renferme 12 courses.

Le parti estime que la série NASCAR, de plus en plus populaire au Canada, est un nouveau moyen d'atteindre un public cible susceptible de voter pour les conservateurs lors du prochain scrutin. «C'était une occasion unique», dit Ryan Sparrow. Les citoyens qui payent des taxes et qui veulent un bon gouvernement efficace regardent la série NASCAR. Ça fait partie des gens que nous ciblons, dit-il, n'y a pas de doute», dit-il, ajoutant que, selon les recherches du PC, il s'agit de la première fois en Amérique du Nord qu'un parti politique commandite une écurie automobile.

«C'est de plus en plus difficile d'atteindre les gens par les médias. De moins en moins de personnes regardent les nouvelles télé ou lisent les journaux», a d'ailleurs soutenu Diane Finley, ministre fédérale de l'Immigration, qui était en Ontario pour la course dimanche. De son côté, le propriétaire de Whitlock Motor Sports, Dave Whitlock, a dit être «fier» d'être commandité par le Parti conservateur.

La série NASCAR est reconnue comme étant très populaire dans les banlieues des grandes villes et dans les municipalités de taille moyenne. Or le Parti conservateur veut justement faire une percée chez ces électeurs de la classe moyenne. De plus, une récente étude qualitative a démontré que

Le parti estime que la série NASCAR est un nouveau moyen d'atteindre un public cible

les électeurs indécis susceptibles de voter pour les conservateurs sont des amateurs de sport dans une proportion de 27 %, soit le plus important groupe cible sondé par Innovative Research Group. Cette firme de marketing de Toronto a fait une analyse exhaustive des champs de bataille de la prochaine élection et a produit des profils d'indécis susceptibles d'appuyer le PC dans ces endroits-clés, au Québec comme ailleurs au pays (voir le texte du 17 février publié dans le cahier Perspectives du Devoir).

Après les amateurs de sport, les indécis susceptibles de voter pour les conservateurs regardent les émissions de potins à 25 % et celles de décoration à 15 %. Ils sont seulement 20 % à écouter les nouvelles assidûment et 13 % ne les regardent jamais. La recherche a été effectuée auprès de 3184 personnes entre le 8 et le 18 janvier 2007, ce qui donne une marge d'erreur de 1,7 %, 19 fois sur 20.

Et combien coûte cette opération marketing utilisant la course automobile? «C'est comme la recette du Coke, c'est un secret», a affirmé Ryan Sparrow. Assises sur un coffre-fort qui déborde (28,3 millions de dollars en 2006), les troupes de Stephen Harper se sont lancées à fond de train dans la publicité et le marketing depuis qu'elles ont pris le pouvoir en janvier 2006. Le parti refuse systématiquement de révéler combien coûtent ses nombreuses campagnes.

Le député libéral DenisCoderre juge la décision des conservateurs «ridicule». «C'est dans le cadre de leur nouveau plan vert pour l'environnement qu'ils [les conservateurs] ont décidé ça? A-t-il ironisé. Mettons que le choix de l'événement est douteux. On est rendu avec un parti au pouvoir qui commandite des courses de chars. C'est ridicule.»

Le Devoir

SUITE DE LA PAGE 1

comme la contrepartie inévitable et somme toute «normale» d'une période de prospérité économique sans précédent. Ce n'est pas le moment d'être complaisant.»

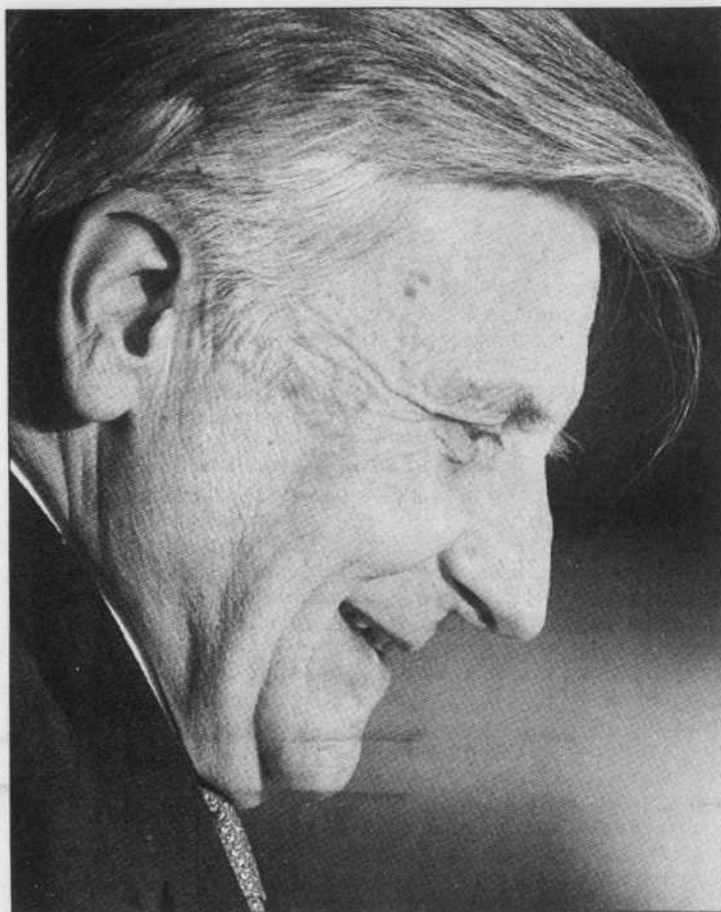
Le directeur général du Fonds monétaire international (FMI), Rodrigo Rato, avait adressé le même avertissement quelques heures auparavant. Lui aussi de passage à la Conférence de Montréal, il venait d'annoncer le renforcement au sein de son institution des cadres de surveillance des politiques de changes dans le monde (voir autre texte en page B 1) visant à réduire la menace que font notamment peser les déficits récurrents aux États-Unis et le volume grandissant des réserves de billets verts des pays d'Asie.

«Le risque d'un ajustement désordonné est une préoccupation depuis longtemps, au point d'avoir peut-être amené une certaine complaisance. Il ne le faut pas. Les déséquilibres entre les États-Unis et le reste du monde ne peuvent pas se maintenir à long terme», a-t-il prévenu en ouverture de la 13^e édition de la Conférence de quatre jours dont le thème cette année est: Réussir dans un monde incertain. «Le danger n'est pas imminent, a précisé Rodrigo Rato, mais s'il se matérialise, ses conséquences seront très sérieuses.»

Le club des banquiers

Appuyés par leurs collègues de la Banque du Canada, David Dodge, et de la Banque centrale du Mexique, Guillermo Martínez, les deux banquiers internationaux ont chacun leur tour vanté l'effet stabilisateur des nouvelles politiques monétaires centrées sur le contrôle de l'inflation et ont promis que leur efficacité irait en grandissant à mesure que les banques centrales gagneront en crédibilité. Ils ont mis en garde contre les dangers de la montée de la fièvre protectionniste. Ils ont aussi encouragé les gouvernements des autres pays à imiter le Canada dans leur gestion des finances publiques.

«Il est indispensable d'approfon-



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

Il est indispensable de renforcer la gouvernance mondiale, a déclaré hier à Montréal le président de la Banque centrale européenne, Jean-Claude Trichet.

dir et de renforcer la gouvernance mondiale», a ajouté Jean-Claude Trichet. Il a invité les pays à «développer au maximum» les possibilités offertes par tous les forums formels et informels, comme le G8. Il a cité en exemple les présidents de grandes banques centrales qui se réunissent tous les deux mois «pour comparer leurs notes» afin d'avoir une meilleure vue d'ensemble de ce que leur réserve l'économie mondiale.

Les quatre banquiers n'ont pas manqué également de dire l'importance de la conclusion d'une entente «ambitieuse» dans le cadre du cycle de négociations de Doha à l'Organisation mondiale du commerce (OMC). «Un accord d'ici la fin de l'année étendrait les

gains attribuables à l'expansion du commerce international, réduirait la pauvreté, dégonflerait les pressions protectionnistes et favoriserait le multilatéralisme», a expliqué Rodrigo Rato.

Conseil d'ami

Il ne faudrait toutefois pas oublier que ce cycle de négociation est censé corriger les «lacunes structurelles» d'un système commercial international qui désavantage les pays en voie de développement, avait tenu à rappeler, lors de la conférence inaugurale, le ministre indien du Commerce et de l'Industrie, Shri Kamal Nath. De ce point de vue, les pays du Sud ont déjà offert bien assez de concessions comme

cela, a fait savoir le ministre indien qui doit se rendre aujourd'hui à une réunion qualifiée de la dernière chance avec les États-Unis, l'Union européenne et le Brésil. «J'espère, cette fois, que les États-Unis arriveront avec un sac bien rempli», a-t-il déclaré.

Samedi, Shri Kamal Nath et son homologue canadien, David Emerson, avaient annoncé la conclusion entre le Canada et l'Inde d'un accord visant à encourager et à protéger les investissements entre les deux pays. Le lendemain, le ministre indien avait été reçu à souper chez son homologue à l'environnement dans les années 90 et ami, le premier ministre Jean Charest.

Ce dernier était également présent pour l'ouverture de la Conférence de Montréal hier midi. Le chef libéral a réaffirmé la volonté du Québec d'ouvrir plus grands ses horizons commerciaux y compris jusqu'en Inde. Il a ajouté que les Québécois pouvaient aider à donner à la mondialisation un visage plus humain. Le Québec est en effet un exemple, a-t-il dit, de société qui a su poursuivre son développement économique tout en restant fidèle à ses valeurs incarnées par ses politiques sociales et ses systèmes publics de santé et d'éducation. Il a de nouveau vanté la convention sur la diversité culturelle à l'UNESCO, «la plus grande victoire de la diplomatie québécoise».

D'autres conférenciers ont aussi souligné hier l'importance de tenir compte de facteurs qui ne soient pas seulement d'ordre économique lorsqu'il est question de mondialisation. Le secrétaire général de la Francophonie, Abdou Diouf, a fait un vibrant plaidoyer pour la promotion de la diversité culturelle (voir autre texte en page B 1). Le président et chef de la direction de la Caisse de dépôt et placement, Henri-Paul Rousseau, en a appelé à ce que l'on trouve des façons pour que l'économie mondiale tienne enfin compte d'externalités comme les gaz à effet de serre responsables des changements climatiques.

Le Devoir

RACE

SUITE DE LA PAGE 1

patrimoniales mais aussi «une érosion de la diversité génétique», dont les enfants d'aujourd'hui risquent de faire les frais demain, peut-on lire dans le document de 500 pages.

Intitulé L'État des ressources zoogénétiques mondiales pour l'alimentation et l'agriculture, ce rapport a été dévoilé jeudi dernier par la Commission des ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture lors d'une rencontre qui s'est tenue à Rome, en Italie.

Chroniques d'une mort annoncée

Selon la FAO, la situation commence à être préoccupante. A ce jour, 11 % des races de mammifères et 2 % des oiseaux d'élevage domestiqués pour des raisons de subsistance se sont en effet définitivement éteints, faute de répondre aux nouveaux besoins de l'agriculture intensive, des marchés mais aussi faute de plaire aux nouveaux goûts des consommateurs. Et 1400 autres races d'animaux d'élevage dans le monde, sur les 7500 exploitées, pourraient connaître le même sort dans un avenir proche, poursuivent les auteurs de cette analyse.

«Au cours des sept dernières années, une race domestique a disparu tous les mois. Le temps presse pour un cinquième des races bovines, caprines, porcines, équines et volailles du monde» a commenté par voie de communiqué Alexander Müller, sous-directeur général de la FAO qui reconnaît que ce portrait de la biodiversité dans les élevages est encore partiel, puisque plusieurs pays membres de l'organisation n'ont pas encore terminé l'inventaire de leurs races domestiques.

«Si elles sont parfois moins productives, de nombreuses races menacées d'extinction comportent pourtant des traits uniques, comme la résistance aux maladies ou la tolérance aux conditions climatiques extrêmes», estime Irène Hoffmann, chef du Service de production animale de la FAO. Or les générations futures pourraient en avoir besoin pour affronter les enjeux du changement climatique, des nouvelles maladies animales et la demande croissante de produits de l'élevage.»

Actuellement, la planète compte 2,3 milliards de bœufs et de cochons d'élevage, mais aussi 17 milliards de poulets. L'éventail génétique de ces bêtes est toutefois fortement limité, surtout en Europe et en Amérique du nord où les proces-

sus de standardisation et d'uniformisation des élevages amorcés au début des années 70 ont considérablement rétréci la diversité des races animales domestiques, indique la FAO.

Le phénomène n'épargne toutefois pas les pays en voie de développement. En effet, au Vietnam, le pourcentage de truies indigènes était de 72 % en 1994. Il n'est désormais plus que de 25 %, peut-on lire dans le rapport, ces truies ayant été remplacées par des «modèles» dits hybrides qui répondent davantage à la logique productiviste qui prévaut actuellement dans le monde agricole.

Pis, dans ce coin de l'Asie, sur les 14 races locales de cochons, trois sont désormais menacées d'extinction, alors que sept autres sont dans un «état critique» ou jugées «vulnérables», selon l'organisation internationale.

«D'un point de vue écologique, il n'y a pas de quoi se réjouir, a déclaré hier le biologiste Pierre Brunel, professeur à l'Université de Montréal joint par Le Devoir. La biodiversité, c'est une assurance tous risques. Quand on a trop d'uniformité dans la nature, les dégâts sont plus importants en cas de catastrophe. La biodiversité permet d'étaler les risques [d'épidémie par exemple] sur plusieurs

espèces équilibrées dans des écosystèmes qui vont alors rebondir plus rapidement.»

Préconisée et encouragée par la communauté scientifique, la biodiversité dans le secteur agricole ne semble toutefois pas encore préoccuper la majorité des 169 pays membres de la FAO: 48 % d'entre eux n'ont en effet aucun programme de conservation in vivo des races patrimoniales qui ont participé à la construction de leur agriculture. Par ailleurs, les deux tiers de ces États n'ont pris à ce jour aucune mesure pour conserver in vitro le matériel génétique de ces races, et ce, afin de faire face à d'éventuelles catastrophes.

Ces vides réglementaires représentent un drame pour la FAO, puisque toutes «les ressources génétiques sont essentielles pour l'adaptation de l'agriculture aux nouvelles réalités climatiques», mais aussi «pour la sécurité alimentaire mondiale et la subsistance de millions de personnes», indique l'organisation internationale. Cette adaptation est d'autant plus importante que la terre, qui doit actuellement nourrir 6,2 milliards d'individus, devra subvenir aux besoins de 9 milliards d'êtres humains d'ici 40 ans, précise-t-elle.

Le Devoir

LE DEVOIR

www.ledevoir.com

Les bureaux du Devoir sont situés au 2050, rue De Bleury, 9^e étage, Montréal (Québec), H3A 3M9 ☎ Place-des-Arts Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h. Renseignements et administration : 514-985-3333

Comment nous joindre ?

La rédaction

Au téléphone 514-985-3333
Par télécopieur 514-985-3360
Par courrier redaction@ledevoir.com

La publicité

Au téléphone 514-985-3399
Par télécopieur 514-985-3390
Extérieur de Montréal (sans frais) 1 800 363-0305

Les avis publics et appels d'offres

Au téléphone 514-985-3344
Par télécopieur 514-985-3340
Par courrier avisdev@ledevoir.com

Les petites annonces et la publicité par regroupement

Au téléphone 514-985-3322
Par télécopieur 514-985-3340

Les abonnements

Au téléphone 514-985-3355
du lundi au vendredi de 7h30 à 16h30
Par télécopieur 514-985-5967
Par courriel abonnements@ledevoir.com
Extérieur de Montréal (sans frais) 1-800-463-7559

L'agenda culturel

Au téléphone 514-985-3346
Par télécopieur 514-985-3390